

# REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION



**CAMBRAI, CAMP DE PRISONNIERS ANGLAIS (1803-1815)**

**MARCOING : LA FERME DU BOCQUET ET LA CHAPELLE N-D DE GRÂCE**

**LOUIS-JOSEPH FRANÇOIS**

**LES GRAFFITI DE L'ABBAYE DE VAUELLES (suite)**

**NOS VILLAGES MÉCONNUS : SAINT-VAAST-EN-CAMBRÉSIS (2<sup>ème</sup> partie)**

# **CAMBRÉSIS TERRE D'HISTOIRE**

**Numéro 6**

**Mai 1993**

Revue publiée par l'association "**Cambresis Terre d'Histoire**"

Boîte Postale 18

59258 CRÈVECOEUR SUR L'ESCAUT

Directeur de la publication : Nicolas DHENNIN

Dépôt légal MAi 1993  
N°ISSN : 1148-2591

Revue imprimée par les établissements **DELALIN** à RAILLENCOURT SAINTE-OLLE

## ÉDITORIAL

Lorsque nous lançons **Cambrésis Terre d'Histoire**, rares étaient ceux qui pariaient sur un succès. Deux ans plus tard, l'association est forte et reconnue. Sa revue qui compte environ 120 abonnés répartis dans toute la France et même à l'étranger a permis de faire connaître nos travaux.

**Cambrésis Terre d'Histoire** s'installe parce que la formule est moderne, l'équipe compétente et le contenu intéressant. Grâce à vous, lecteurs et passionnés d'histoire locale, la promotion et la protection du patrimoine historique et culturel du **Cambrésis** vont se poursuivre. Merci de nous avoir confirmé votre soutien et votre confiance jusqu'à présent.

Nous avons le plaisir de vous présenter notre sixième publication dans laquelle vous découvrirez les différents nouveaux travaux de nos membres.

Ce trimestre, l'association vous propose une étude inédite et très intéressante sur les prisonniers de guerre anglais à Cambrai sous le Premier Empire ainsi qu'un article particulièrement bien illustré sur l'histoire de la ferme du Bocquet à Marcoing. Vous trouverez également au sein de cette revue un article relatant la vie d'un ecclésiastique originaire de Busigny victime des massacres parisiens de septembre 1792.

Nous vous invitons ensuite à découvrir de nouveaux graffiti de l'abbaye de Vaucelles ainsi qu'à poursuivre la lecture de la seconde partie de l'historique de la commune de Saint-Vaast-en-Cambrésis (de 1800 à 1914).

Nous terminerons enfin cette nouvelle publication par une bibliographie sommaire des cinq premières revues, par le courrier des lecteurs et par notre rubrique "informations, manifestations et publications".

**Cambrésis Terre d'Histoire**

# SOMMAIRE

CAMBRAI, CAMP DE PRISONNIERS DE GUERRE ANGLAIS (1803-1815)	
<i>Par Arnaud GABET et Christiane LEPIE</i> .....	4
LA FERME DU BOCQUET ET LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE GRACE, HAUTS LIEUX DE L'HISTOIRE DE MARCOING	
<i>Par André CARRÉ</i> .....	17
LOUIS-JOSEPH FRANÇOIS	
<i>Par Patrick RAGUET</i> .....	26
LES GRAFFITI DE L'ABBAYE DE VAUCELLES (suite)	
<i>Par Jean-Claude LAMAND</i> .....	32
NOS VILLAGES MÉCONNUS : SAINT-VAAST-EN-CAMBRÉSIS (2 <sup>ème</sup> partie)	
<i>Par Thierry LEROY</i> .....	36
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE DE NOS CINQ PREMIERES REVUES (LES ARTICLES ET LEURS SOURCES) .....	43
ARMOIRIES .....	47
COURRIER DES LECTEURS .....	48
INFORMATIONS - MANIFESTATIONS - PUBLICATIONS .....	50
BULLETIN D'ABONNEMENT .....	52

# CAMBRAI, CAMP DE PRISONNIERS DE GUERRE ANGLAIS (1803-1815)

Par Arnaud GABET et Christiane LEPIE

La lecture d'un acte de colloque sur les liens privilégiés entre le Nord-Pas de Calais et les pays anglo-saxons à l'époque napoléonienne (intervention de Margaret AUDIN au X<sup>ème</sup> Congrès National de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie tenu à Arras en mai 1989) nous avait poussé dans un premier temps à nous interroger sur la présence britannique à Cambrai au XIX<sup>ème</sup> siècle. Cependant, face à l'abondance des documents rassemblés sur le camp de prisonniers de guerre anglais à Cambrai, il convenait d'être plus précis et de ne présenter préalablement à nos lecteurs que le fruit de nos recherches sur cette période de l'histoire un peu oubliée de nos jours.

L'article de madame AUDIN, la découverte des travaux de dépouillement de l'Etat-Civil cambrésien effectué par madame LEPIE (institutrice à la retraite demeurant à Saint-Vaast-en-Cambrésis), la consultation des archives du Service Historique des Armées de Terre à Vincennes et de la bibliothèque municipale de Cambrai nous ont permis de dresser ce premier article tout à fait inédit sur la présence britannique à Cambrai au début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

## Les relations franco-britanniques avant la paix d'Amiens (avril 1802)

En 1776, un traité commercial est signé entre la France et l'Angleterre (Cf. Traité EDEN-RAYNEVAL). Cet accord se révèle bientôt un désastre pour l'économie française qui doit faire face à une affluence de produits anglais sur le marché intérieur.

Au niveau politique, les impérialismes français et anglais continuent à se heurter (ce n'est qu'au Traité de Paris de 1783 que les Anglais acceptent de reconnaître la jeune république des Etats-Unis).

Vient enfin la Révolution française. En février 1793, "l'Europe Royale" déclare la guerre à la France révolutionnaire qui a entamé une offensive (Cf. Jemappes) pour étendre au continent les principes de la Révolution.

De 1793 à 1802, l'Angleterre fut l'âme de cette coalition contre la France (qui comprenait également l'Autriche et la Prusse). Si Cambrai accueille de nombreux prisonniers de guerre pendant cette période (Autrichiens, Hollandais), un décret de thermidor An III (L 69798, ADN) rapporte qu'il

n'existait aucun marin prisonnier anglais à Cambrai.

En revanche, le recensement de l'An X (en mairie de Cambrai) mentionne 2 Britanniques. Gérard NAGLE, 75 ans, natif de Cork, pensionné de l'Etat à Cambrai depuis 40 ans, époux de Anne MACSWINY (66 ans) et père de Marie NAGLE (25 ans). Patrice MORAN, Irlandais de 46 ans, lui aussi pensionné de l'Etat. Le premier personnage demeure au 308 rue des Pochonnets et le second au 370 rue aux Fumiers.

Après 10 ans de guerre, la paix est signée entre l'Angleterre et la France à Amiens en avril 1802. Si l'Angleterre semble déjà prête alors à ce que le Premier Consul BONAPARTE transforme la France en monarchie héréditaire pour sa famille, elle ne peut que s'inquiéter des grandes ambitions territoriales de celui-ci sur le continent européen (Cf. Proclamation d'une République italienne, annexion de la Suisse, du Piémont, de Malte et occupation de la Hollande,...).

Dès novembre 1802, l'Angleterre demande donc d'être rassurée dans ses craintes. Cependant, les longues

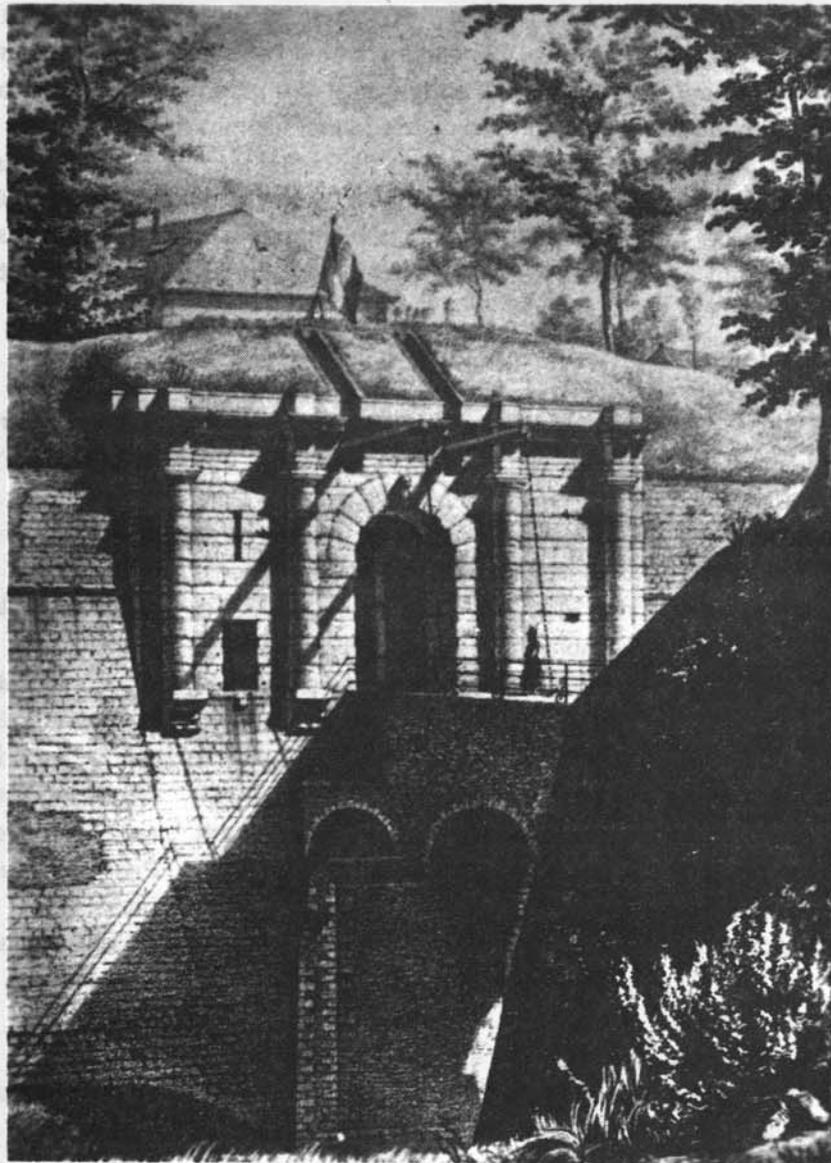
négociations entre ambassadeurs anglais et français (WILWORTH et ANDREOSSY) d'avril-mai 1803 n'aboutissent pas. BONAPARTE est en effet décidé à la guerre coûte que coûte et ne fait que retarder (pour préparatifs) la rupture officielle du Traité

d'Amiens. Celle-ci a effectivement lieu le 16 mai 1803 lorsque Georges III d'Angleterre proclame l'embargo et fait prisonnier deux vaisseaux français en rade d'Audierne. La réaction du Premier Consul sera très brusque, puisque pour se venger, il fit mettre en prison tous les Anglais qui se trouvent en France le 2 prairial An XI (20 mai 1803).

Là où la grande histoire rejoint l'histoire locale, c'est que le nombre de ces personnes arrêtées après le décret furent envoyées à Cambrai. Cambrai fut en effet avec Arras, Amiens, Auxerre, Besançon, Bitche, Briançon, Givet, Longwy, Metz, Montdauphin, Nancy, Rennes, Sarrelibre, Sedan, Valenciennes et Verdun un des dix-sept camps français de prisonniers de guerre anglais recensés pendant la période Impériale.

# CAMBRAI, CAMP DE PRISONNIERS DE GUERRE ANGLAIS (1803-1815)

Par Vincent GABET et Christine LÉPÉ



La citadelle de Cambrai d'après un dessin d'Achille DURIEUX (Fonds DELCROIX, Bibliothèque Municipale de Cambrai).

## La mise en place d'un camp de prisonniers.

Les correspondances retrouvées au Service Historique des Armées de Terre (désormais S.H.A.T.) nous ont permis d'examiner la mise en place du camp de prisonnier anglais à Cambrai entre 1807 et 1809.

A cette date, Cambrai faisait partie de la 16<sup>ème</sup> Division Militaire de l'Empire (Nord-Pas de Calais-Département de la Lys) et accueillait en sa citadelle de nombreux détenus.

La première mention du camp de Cambrai dans ces documents date de 1807 : " *Le général commandant le département du Nord me rend compte que le dépôt du 1er Régiment prussien au service de France en garnison de Valenciennes a recruté 14 soldats dont un détachement de prisonniers de guerre qui se rendait au dépôt de Cambrai* ".

Si l'Etat-Civil mentionne le décès de 3 prisonniers anglais à Cambrai entre janvier 1806 et 1809, il faut savoir qu'à l'époque Cambrai est surtout un dépôt de prisonniers prussiens, dépôt comprenant 3000 individus en 1809.

Les détenus anglais (1670 prisonniers à Arras en 1807) causent de nombreux tracasseries aux municipalités en 1809 : " *Ils jouissent en effet dans ces villes de la plus grande liberté. Ils y circulent à toutes les heures, assistent aux spectacles et divertissements publics et font même des parties de campagne à des distances éloignées* ".

Face aux problèmes d'évasion et d'engorgement à Arras et à Valenciennes (3226 prisonniers à Arras en 1809), les autorités songent à la création d'un nouveau camp. Le baron de CAUX, chef du génie, écrit alors au Ministre de la Guerre le 15 avril 1809 : " *Je crois que la place de Cambrai où il y avait un dépôt de Prussiens conviendrait pour envoyer l'excédent de ceux qui*

*se trouvent à Arras en trop grand nombre et ceux qui y débarquent journalièrement : je crois que la place de Cambrai offre les ressources nécessaires à cet égard... Je n'ai pas cru néanmoins d'avoir en faire la proposition formelle avant de vous avoir consulté sur l'état actuel des fortifications, des logements et le nombre d'hommes qu'on peut y placer sans inconvénient* ".

Dès le 27 avril 1809, des dispositions sont prises pour faire de la citadelle de Cambrai un dépôt de prisonniers de guerre anglais. Le maréchal-duc de CONGLIANO désigne CHAMORIN, chef du 30<sup>ème</sup> escadron de gendarmerie impériale, pour commander le dépôt de prisonniers de guerre anglais de Cambrai. Du 12 au 24 mai 1809, 837 prisonniers du dépôt d'Arras (201 officiers et 636 marins) sont conduits vers Cambrai. Afin d'assurer la sécurité de la ville, de nombreux gendarmes sont envoyés à la citadelle et c'est le bataillon de ligne cantonné provisoirement à Cambrai qui est chargé de la garde du dépôt. L'Etat-Civil cambrésien nous permet de garder le souvenir de l'important personnel qui travailla à la citadelle de Cambrai. Le 17 juin 1813, décès d'Ambroise MARLOT, gendarme à pied employé à la citadelle de Cambrai à la surveillance des prisonniers de guerre anglais. Le 20 mars 1811, naissance de Victor FRANÇOIS, fils de Jérôme FRANÇOIS, gendarme en surveillance au dépôt de guerre anglais à la citadelle (témoins : Louis GARNIER, cantinier à ladite citadelle et Prosper DELRUE, gendarme à la susdite citadelle).

Peu à peu, de Cherbourg ou de Dieppe (Cf. Document), matelots et marins capturés sur des bateaux ennemis sont emmenés à Cambrai. Certains viennent de bien loin : " *Le 26 juillet 1809, quinze prisonniers de guerre anglais pris à l'Est d'Aix par le*

*Dragon sont conduits de brigades en brigades puis enfin sont escortés par la gendarmerie jusqu'au dépôt de Cambrai* ". Parfois, ce sont des cultivateurs des faubourgs de Cambrai qui sont réquisitionnés moyennant indemnisation (Cf. Document) pour pratiquer le transport des prisonniers au dépôt de la ville. Au 8 août 1809, il y a 953 prisonniers anglais à Cambrai.

## Présentation des prisonniers de guerre

L'examen des listes de prisonniers au S.H.A.T. ainsi que de l'Etat-Civil permet d'affirmer la grande diversité de la population carcérale anglaise à Cambrai pendant le Premier Empire. Il s'agit d'une diversité d'ordre national, d'ordre social et d'ordre psychologique.

Dans les actes de décès de la ville de Cambrai, madame LEPIE a repéré une importante proportion de détenus d'origine britannique (78 % viennent d'Angleterre, d'Ecosse, du Pays de Galles ou d'Irlande) mais également un nombre non négligeable d'Américains (originaires de New-York, Philadelphie, Boston, Rhode-Island, Halifax, Salem,... Brasilia, Kingston en Jamaïque, Saint-Barthélemy, Barbade), d'Hollandais, d'Impériaux, de Portugais, de Suédois, de Danois, de Grecs et d'Espagnols qui servirent alors la puissance maritime anglaise.

A cette diversité nationale s'ajoute une diversité sociale : à l'origine, le camp de Cambrai n'était destiné qu'à accueillir matelots et soldats (contrairement au camp de Verdun qui accueillait seulement des officiers).

Seulement l'engorgement des dépôts en décida autrement et on trouva à la citadelle "nombreux officiers anglais sur parole", un très fort contingent de marins, mousques et matelots mais aussi surtout à la fin de l'Empire un

nombre important de soldats issus de régiments d'infanterie. Parmi les "notabilités" qu'accueillit la citadelle, on citera Thomas GREET, aide-commissaire général au service de sa Majesté britannique (décédé le 20 décembre 1813) ainsi que le chirurgien Andrew BLAKE, chirurgien de 2<sup>ème</sup> classe du 98<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie qui après avoir été incarcéré à Verdun puis à Givet fut amené à Cambrai le 17 juillet 1809.

Nous verrons également qu'un grand nombre d'artisans et de femmes sachant filer accompagnèrent les prisonniers. Il convient enfin de rappeler que l'on trouva à Cambrai des prisonniers de guerre de 10 à 80 ans... et 19 prisonniers marchant avec des béquilles ou jambes de bois...

Les listes de prisonniers se révèlent assez précises sur leur comportement. Si généralement il est fait état "d'individus forts honnêtes et d'honneur", il n'est point malaisé d'imaginer que certains gardes eurent "du fil à retordre" avec certains prisonniers. Certains aiment en effet à boire, d'autres sont des "coureurs de filles", d'autres encore sont jugés "assez mauvais sujet et crapuleux" : on accuse par exemple le second capitaine William PRINGLE "d'être un voleur et d'avoir dérobé des effets à ses camarades". Certains documents font d'ailleurs apparaître que de nombreux "mauvais sujets" furent envoyés à l'hôpital Saint-Jean de Cambrai.

Dans une circonstance bien particulière, les Cambrésiens eurent à se réjouir de la présence britannique : "Le 24 juin 1812 à 10 heures du soir, le feu se manifesta dans une grange dépendante de la ferme du sieur DANQUIGNY au faubourg de Cambrai... Il paraît que le faubourg entier aurait été la proie des flammes sans les prompts secours apportés par une partie des prisonniers de guerre

anglais du dépôt de cette ville secondés par des pompiers et des habitants". A cette occasion, le Maire de Cambrai, le Commandant puis en dernier lieu le Ministre de la Guerre félicitèrent les prisonniers "qui avaient déployé tant de zèle et de dévouement dans cette circonstance malheureuse".

### Des conditions de vie bien particulières.

Jean TULARD nous dit que "la condition de prisonnier de guerre n'était réglée par aucune convention internationale. Toutefois, en France, la loi du 20 juin 1792 plaçait les prisonniers de guerre sous la sauvegarde de la Nation. Un décret de la Convention du 25 mai 1793 proclama qu'aucun prisonnier de guerre ne pourrait être utilisé dans l'armée qui l'avait pris, du moins contre son gré et décidait également qu'aucune rançon pécuniaire n'interviendrait mais seulement des échanges d'hommes". Les quelques anecdotes qui vont suivre prouvent que la vie dans les camps de prisonniers de guerre napoléoniens fut bien différente de celle qu'on aurait pu voir au cours des guerres 14-18 et 39-45.

Premièrement, des dispenses et privilèges furent accordés à des particuliers qui sollicitaient leur transfert vers un autre dépôt pour raison de santé, de cherté de la vie ou de rapprochement de la famille : "John Edouard DESPARD, lieutenant au 6<sup>ème</sup> Régiment anglais est rayé de la liste des prisonniers de guerre et est autorisé à résider dans la distance de 12 lieues des côtes". On vit enfin des prisonniers solliciter pour de multiples raisons le retour dans leur patrie : en 1812, 3 prisonniers qui ont presque entièrement perdu la vue et d'autres qui sont blessés. Si certaines femmes veulent rester au dépôt (Cf. Document), Elisabeth ROWNTREE (16

ans) quitte Cambrai pour Morlaix le 18 juin 1808...

Ces déplacements se firent bien sûr sous escorte de la gendarmerie.

Le chirurgien Andrew BLAKE (déjà évoqué) fut autorisé de correspondance contrairement aux autres prisonniers. On l'employa même pour accomplir des missions particulières et au sein du Bureau de bienfaisance de Cambrai.

Aux origines, on accorda aux officiers le droit de quitter la citadelle pour loger en ville s'ils se conduisaient bien (par exemple, Thomas HUMPHREN demeure 300 place Sainte-Croix). Bientôt, les autorisations s'étendirent à toute la population carcérale. En janvier 1812, un prisonnier anglais obtient l'autorisation de résider chez la veuve d'Albert de VILLERS-AU-TERTRE "n'ayant donné aucune plainte depuis son arrivée". Lorsque cinq matelots ayant obtenu l'autorisation de résider en ville s'évadèrent, le gouvernement se demanda s'il n'était pas nécessaire de révoquer les autorisations données à ce sujet, priant les inspecteurs de s'assurer des moyens qu'offrait la ville pour la sûreté des prisonniers et de faire rentrer sur le champ au dépôt ceux qui n'offraient pas de garantie. Cependant, le surveillant répliqua qu'il y avait "plus de désertions de la citadelle que de désertions de la ville...".

Il est étonnant de remarquer enfin qu'on accorda aux prisonniers d'origine neutre de s'engager volontairement pour servir sur des bateaux appartenant à des armateurs de la côte et que de nombreux prisonniers habiles de leurs mains purent être embauchés dans des fabriques de la province (le 13 avril 1811, le Ministre de la Guerre du Danemark demande que les prisonniers de cette nation fassent partie des équipages postés à Anvers).

Wheeler	David	1 <sup>er</sup> Capitaine	②	②	②
Carr	Wm	2 <sup>e</sup> - ②	②	②	à la Haye
Martin	Alex	②	②	②	à la Haye
Pearson	Wm	1 <sup>er</sup> - ②	9 <sup>e</sup> régim.	②	à la Haye
Walker	James	②	ig.	②	à la Haye
Alpin	Thomas	1 <sup>er</sup> Capitaine	12 <sup>e</sup> régim.	②	à la Haye
Pringle	Wm	2 <sup>e</sup> - ②	②	②	détenu à la Haye
Kills	George	②	②	②	détenu à la Haye
Ellis	Thomas	1 <sup>er</sup> Capitaine	②	②	à la Haye
Natvig	Christian	2 <sup>e</sup> - ②	②	②	à la Haye

homme honnête et d'honneur  
 homme sage  
 homme fort sage  
 ni à Quindell en norwege (capitaine)  
 ou à la Haye

Liste des prisonniers du dépôt de Cambrai en date du mois de mai 1809.

Les Nommées ci-dessous sont des femmes Anglaises qui ont  
 demandé à rester au dépôt

N <sup>o</sup> au Compte général	Nom de prisonnier	Age	Lieu de naissance	Observ.
1	Clinton, Bridget	25	Strasbourg, Alsace	de la Haye
3	Patten, Catharine	30	Strasbourg	de la Haye
11	Nelson, Helene	16	Strasbourg	de la Haye

Certifié véritable par son Chef d'Escadron, Louis  
 Le Duc de la Haye  
 à Cambrai le 19 Juin 1809  
 D'Halmon

Des prisonnières anglaises choisissent de demeurer avec leur époux (19 juin 1809).

On sait que sous NAPOLEON I, de nombreux prisonniers de guerre (notamment Autrichiens et Prussiens) servirent à des travaux d'intérêt public comme par exemple le creusement du canal de Saint-Quentin et il ne faut pas ignorer qu'un règlement du 12 brumaire An XIV (1806) prescrit aux cultivateurs et manufacturiers les formalités à remplir pour qu'on leur confie des prisonniers de guerre (Cf. Document).

Par déclaration du Ministère de l'Intérieur, certains prisonniers anglais du dépôt de Valenciennes furent autorisés à travailler dans des fabriques de Douai et de Saint-Quentin. Bientôt, cette mesure fut étendue aux prisonniers du dépôt de Cambrai. Le 17 février 1810, l'Anglais BANCHEREAN fut autorisé à établir avec le sieur de MADRE une fabrique de coton au Cateau. Le 3 janvier 1811, DELOGE (ex-bottier au 1er Régiment de Dragons italiens établi à Cambrai) adressa une pétition à la municipalité pour obtenir l'autorisation d'employer 3 prisonniers anglais. Le 31 janvier 1811, Alexandre FREMICOURT, Maire de Cambrai, autorisa (par délibération) les habitants à prendre à leur service ou dans leurs ateliers sous certaines conditions les prisonniers de guerre anglais du dépôt (en opposition aux règlements établis par l'Empereur)... Une lettre du Ministère des Manufactures et du Commerce datée du 28 janvier 1812 encourage d'ailleurs cette pratique : *"le dépôt des prisonniers de guerre établi à Cambrai renferme plusieurs habiles ouvriers qu'on pourrait utilement employer aux progrès de notre industrie. A cette occasion, le Préfet du département de l'Aisne me mande que monsieur JOLY fabricant de sucre à Saint-Quentin (principal employeur de prisonniers anglais) désirerait obtenir la faculté d'attacher temporairement à ses ateliers de tissage douze individus du dépôt de Cambrai"*.

Suivant ce fabricant et d'après ce qu'ajoute le préfet, "ces douze prisonniers pourraient par leurs travaux dans l'intérieur de la fabrique procurer des perfectionnements avantageux sous plusieurs rapports dans l'intérêt de notre industrie". Cependant, les conditions dans les ateliers JOLY ne sont-elles pas plus mauvaises qu'à la citadelle de Cambrai ? En effet, un dénommé Robert SCOTT disparaît des ateliers pour retourner au dépôt de prisonniers. Nous conservons encore trois demandes des années 1813 formulées par Aldebert DEGREMONT (fabricant à Elincourt puis à Saint-Quentin), par le tailleur SOUFFLET d'Inchy (demande refusée) et par messieurs MATELLE et GENIN (fabricants de vaisselle en fer à Mons).

Si l'on veut bien omettre les dispenses de logement en ville, il faut considérer également que les conditions de vie à l'intérieur de la place-forte n'étaient pas si désastreuses et que de nombreuses "libertés" étaient reconnues aux détenus... Non seulement les Britanniques pouvaient pratiquer leur culte au sein de la Citadelle (un pasteur se rendait souvent dans les lieux et la Société Chrétienne de Londres envoya 2000 exemplaires de la Bible pour le dépôt) mais ils pouvaient également s'unir et avoir des enfants comme on peut le constater dans les registres d'Etat-Civil de Cambrai. Nouvelle preuve des contacts évidents avec l'extérieur, une simple autorisation du Ministère de la Guerre (figurant sur l'acte) suffisait pour la réalisation de l'union.

Nous avons pu étudier 17 mariages de prisonniers anglais à Cambrai entre 1803 et 1813 (mariages permis suivant l'avis du 4 thermidor An XIII interprété par décision du Ministre de l'Intérieur le 7 mai 1811). On remarque que sur 17 alliances, seulement 3 prisonniers épousèrent des femmes d'origine britannique. Les autres s'unirent probablement à des filles françaises au

service de la citadelle : le 2 janvier 1811 alliance WADE/POUILLON, le 3 février 1811 alliance KEVENARD/BERNARD, le 13 février 1811 alliance KENNETH/LAMBERT, le 15 avril 1811 alliance BLACKHURST/HOCQUET (originaire de Neuville-Saint-Rémy), le 28 juin 1812 alliance EVANS/SELLIER, le 4 août 1812 alliance WHITE/DHORDAIN (originaire de Bantigny), le 6 octobre 1812 alliance SHARP/PAMART (originaire de Sin le Noble), le 21 octobre 1812 alliance HALL/CLOCHEZ, le 6 janvier 1813 alliance ROGERS/FACON (originaire d'Oisy), le 19 mai 1813 alliance ASHWORTH/LIENARD (originaire du Cateau), le 30 juin 1813 alliance CHURCHILL/BLIN (originaire de Bouchain), le 20 janvier 1814 alliance HOWARS/VASSEUR...

Si les époux ne peuvent pas bien entendu obtenir le consentement de leurs parents, leurs conjointes françaises sont souvent accompagnées de leurs parents, le mari étant assisté par des témoins prisonniers de guerre. Rarement les femmes furent considérées comme "prisonnières de guerre". L'Etat-Civil les mentionne en tant que fileuse, blanchisseuse, couturière ou encore "fille-mère" mais il faut pourtant remarquer qu'elles devaient subir le même sort que leurs époux ou leurs compagnons.

A partir de 1813, le sort des épouses ou des compagnes françaises de prisonniers de guerre fut plus pénible. On mit fin à la distribution de rations de pain aux femmes mariées en France à des prisonniers de guerre car "c'est le sort de la guerre qui a fait conduire en France les Anglaises se trouvant ainsi dépourvues de moyens d'existence".

En plus de ces unions, nous avons pu repérer 21 naissances dans ce milieu carcéral (2 en 1811, 10 en 1812, 6 en



Sous - PRÉFECTURE  
de l'Arrondissement  
DE CAMBRAI

Cambrai, le 2  
Frimaire an. 14



Le *Sous-PRÉFET* de l'Arrondissement  
de Cambrai, aux *Maires et Adjoint*s  
des *Communes* de l'Arrondissement.

II.° BUREAU.

Prisonniers de guerre.

Au centre de l'Allemagne et dans le vaste enchaînement des combinaisons militaires et des victoires rapides et décisives qui en sont le résultat, sa Majesté l'Empereur ne cesse de reporter ses regards paternels sur la France et les besoins de l'agriculture et du commerce. C'est une grande et généreuse idée que celle d'utiliser par le travail le séjour des prisonniers ennemis disséminés avec prudence dans diverses parties de l'empire. Tel est l'objet du règlement du 12 brumaire, qui prescrit aux cultivateurs et manufacturiers, les formalités à remplir s'ils desirent qu'on leur confie de ces prisonniers.

Je vous invite donc à faire publier dans votre commune, que les particuliers ayant cette intention, doivent vous adresser une demande indicative,

- 1.° Du nombre des prisonniers qu'ils sollicitent.
- 2.° De la nature des travaux auxquels ils se proposent de les employer.
- 3.° Du traitement qu'ils leur assureront.

Ces demandes ainsi rédigées, vous joindrez à chacune votre avis motivé sur l'importance des travaux du requérant et sur la garantie que présentent sa conduite et sa fortune.

Dans une lettre séparée, vous m'indiquerez ensuite les obstacles que la situation de votre commune vous paraîtrait opposer à l'exécution des lois, les moyens qu'elle offre pour la désertion, et enfin, le nombre de vos conscrits des diverses classes qui ont été déclarés réfractaires.



à Monsieur, le Chef-D'Escadron de  
la Gendarmerie Impériale Commandant  
le dépôt de prisonniers de Guerre Anglois  
Etabli à Cambrai

Nous avons, Monsieur, l'honneur de vous prier de  
solliciter l'autorisation de Son Excellence le ministre  
de la guerre d'employer dans une fabrique de tissage  
de coton que nous venons d'établir au Cateau, comme  
ouvrier, & à demeure aux termes de l'arrêté du huit  
octobre mil huit cent dix les personnes ci-après dénommées

- 1<sup>o</sup>. Pollobarj M<sup>o</sup>. ----- Matetot
- 2 Cambel Alex. ----- idem
- 3 Pollock Robt ----- idem
- 4<sup>o</sup>. Kabe Nicwid ----- idem
- 5 Lanton M<sup>o</sup>. ----- idem
- 6 Stail tho ----- idem
7. M<sup>o</sup>. futein Robt ----- idem
- 8 Stochelle Robt. ----- idem
- 9 Conen Thob. .... idem
- 10 Banon James ----- idem
- 11 Johnson M<sup>o</sup>. ----- idem
12. Kind Edouard ----- idem
13. Dornau Hugt. .... idem
14. M<sup>o</sup>. Leuw James ----- idem
15. King Given ----- idem
16. Nathan Jean ----- idem
17. Guinz Patrick ----- idem

Nous avons l'honneur, D'Être  
Monsieur le Commandant

Votre obéissant & serviteur

H. Banchereau pour moi et pour  
Monsieur D'Arbre  
mon associé

vous envoie de la ville de Cateau

Etablissement d'une fabrique de coton au Cateau employant des prisonniers anglais (17 février 1810).

1813, 3 en 1814) ainsi que 9 décès en bas-âge (notons que 3 des enfants décédés étaient issus des "unions" de prisonniers de guerre avec les citoyennes françaises Catherine DEURIEZ, Eléonore VIDAL et Reine LERICHE. En septembre 1811, 2 enfants anglais (William BOSP et Samy WADE) sont abandonnés par leurs parents.

### **Le revers de la médaille : la mortalité, les évasions,...**

Avant d'être lieux d'unions et de naissances, la citadelle de Cambrai enregistra de nombreux décès.

Le travail de madame LEPIE qui a tout d'abord consisté à recenser dans l'Etat-Civil les décès de tous les prisonniers de guerre entre 1806 et 1814 a donné les résultats suivants : on relève le décès de 2 Suédois, de 44 Autrichiens, de 215 Anglais, de 255 Prussiens (Silésiens, Polonais,...), de 21 Espagnols,... Si la mortalité des prisonniers de guerre anglais ne fut pas effroyable, on peut estimer que 10 % des détenus moururent dans la ville pendant la période Impériale. L'Etat-Civil nous fournit l'âge des décédés, leur origine géographique, le nom de leurs parents ainsi que leur numéro de matricule.

L'étude des 215 actes de décès d'Anglais nous apprend pourtant qu'il y avait une faible espérance de vie des prisonniers de guerre notamment des matelots qui constituent 99 % des décédés.

On mentionnera le fait que 6 prisonniers moururent entre 10 et 14 ans (les plus jeunes sont Anthony LOWISIUX, matelot repris sous le contrôle au n° 2049 originaire d'Alicante en Espagne décédé le 20 août 1812 à l'âge de 11 ans et CLEMENT, matelot repris sous le contrôle au n° 4129 originaire de l'île de Jersey décédé le 15 février 1811 à l'âge de 12

ans), que 24 prisonniers de guerre moururent entre 15 et 19 ans et 41 entre 20 et 24 ans. Ceci veut dire que 36 % des prisonniers de guerre décédés à Cambrai avaient entre 10 et 25 ans ! On notera que 28 prisonniers de guerre sont décédés entre 25 ans et 30 ans, 32 entre 30 et 38 ans et 26 entre 40 et 50 ans, c'est à dire que 43 % des détenus morts à Cambrai avaient entre 25 ans et 50 ans. On apprendra enfin que 17 prisonniers anglais sont décédés à Cambrai entre 50 et 59 ans, 18 entre 60 et 69 ans et 6 à plus de 70 ans, ce qui signifie que 21 % des prisonniers moururent à plus de 50 ans. Le prisonnier le plus âgé décédé à Cambrai pendant cette période fut John MARTIN, matelot repris sous le contrôle au n° 820 originaire de Waterford en Irlande décédé le 24 juin 1812 à l'âge de 80 ans. Notons que ces prisonniers meurent à la citadelle mais le plus souvent aux hôpitaux Saint-Julien et Saint-Jean.

Une des autres raisons du dépeuplement relatif de la citadelle de Cambrai fut les évasions. Tout naturellement, celles-ci se multiplièrent lorsque l'encombrement des lieux fut à son apogée, rendant par ce fait la surveillance très difficile. Les correspondances précitées font état d'évasions particulièrement spectaculaires : " *Le 2 août 1809, 18 prisonniers de guerre s'évadèrent du dépôt en perçant la voûte de la cave d'une maison inhabitée voisine de leur quartier et communiquant dans les fossés. Cependant, ils furent arrêtés par la brigade de Cassel le 24 août et les cultivateurs, les employés aux douanes, les canonnières et les gardes-côtes qui aidèrent à cette capture furent gratifiés par le Comte de HUNEBOURG* ". " *Le 7 février 1811, plusieurs prisonniers de guerre s'évadèrent par des points du rempart* ". Les remplaçants de la Garde Nationale

à qui l'on avait confié la surveillance de ce poste furent accusés d'avoir aidé les prisonniers à s'évader. Désormais, on n'admettra plus des remplaçants mais des hommes sur lesquels on puisse compter ". " *Le 1er juillet 1811, James CLARON demanda l'autorisation de sortir parce qu'il était estropié et qu'il souhaitait voir un camarade à l'hôpital. Sous prétexte de revenir prendre sa permission oubliée, il introduisit une corde dans sa chambre pour favoriser l'évasion de plusieurs autres prisonniers. On parvint à découvrir cette corde cachée dans un tas de charbon et on fit alors rechercher en ville cet individu qui fut trouvé dans un cabaret avec un nommé John HEYDEN, autre prisonnier travaillant en ville avec lequel il se concertait pour leur évasion et celle de leurs camarades? Ils ont été ramenés à la citadelle et mis en prison pour un mois avec les nommés John TAYLOR et Jeremie CARTY qui ont été reconnus pour avoir fait partie du complot* ". ... Nous avons déjà vu enfin que de nombreuses évasions provenaient du fait qu'on donna aux matelots l'autorisation d'aller travailler en ville.

### **Les dernières années de détention : un encombrement de plus en plus net et de vaines transactions pour la libération des prisonniers.**

Dès juin 1809, on commence à redouter à Cambrai les effets de la coexistence de tous les prisonniers à la citadelle. CHAMORIN demande que la citadelle soit exclusivement réservée pour les prisonniers anglais : " *M. le Commandant d'Arras sans que j'en ai été prévenu a fait renfermer dans une cave servant de prison dans la citadelle 90 prisonniers de guerre autrichiens venant des travaux du canal de Saint-Quentin et envoyés à Cambrai pour insubordination et devant y rester jusqu'à nouvel ordre* ". La citadelle est aussi une prison qui

accueille déserteurs et conscrits. CHAMORIN ajoute : "ceci empêche que la surveillance sur les Anglais déjà trop portés à saisir la première occasion pour s'évader ait son effet".

Dès août 1809, on commença ainsi à refuser à Cambrai "les prisonniers sur parole", ceux-ci devant chaque jour être escortés à Verdun en petit nombre. Ce n'est qu'en 1810 que M. BUREAU, chef du Ministère de la Guerre, soumit à NAPOLEON I son projet d'établissement de cartel d'échange de prisonniers (43680 Français détenus en Angleterre contre 14000 prisonniers anglais détenus en France). Pour équilibrer les deux masses, BUREAU proposait à l'Angleterre la libération des captifs de l'armée Hanovrienne ainsi que celle des prisonniers de la guerre d'Espagne... Une aubaine allait permettre que l'échange en masse se fasse en rade de Calais quand NAPOLEON se permit des observations injurieuses sur WELLINGTON et se permit d'envoyer les prisonniers de marque détenus à Paris dans les dépôts de l'Est. Le 15 décembre 1810, il justifia même dans "Le Moniteur Universel" son refus de rendre les prisonniers de guerre. En juillet-août 1812, des BASSYNS de RICHEMONT eut des conversations avec le Premier Lord de l'Amirauté Britannique au sujet de l'échange des prisonniers. En janvier 1813, NAPOLEON de retour de Russie accueillait avec joie les propositions anglaises auxquelles neuf mois auparavant il n'avait pas daigné répondre. Cependant, les intentions du

titre V du code civil, intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme: chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la Loi, que

*Joseph HOCQUET*  
*Nathalie HOCQUET*  
 sont unis par le mariage.  
*William Porter*, *Thomas Smith*, *James Green*,  
*Edmond Cooper*, *Joseph HOCQUET*  
*James Green*, *Edmond Cooper*,  
*Joseph HOCQUET*, *Nathalie HOCQUET*  
*William Porter*, *Thomas Smith*,  
*James Green*, *Edmond Cooper*,  
*Joseph HOCQUET*, *Nathalie HOCQUET*  
*William Porter*, *Thomas Smith*,  
*James Green*, *Edmond Cooper*,  
*Joseph HOCQUET*, *Nathalie HOCQUET*

*William Porter*  
*James Green*

*Thomas Smith*  
*Edmond Cooper*

*Joseph HOCQUET*

Extrait de l'acte de mariage de Joseph BLACKHURST et Nathalie HOCQUET- 15-04-1811 (Etat-Civil de Cambrai).

Cabinet anglais (suite à l'échec français en Russie) avaient changé et il ne devait dès lors plus être question d'échange des prisonniers.

Pendant ces pourparlers, la citadelle de Cambrai connaissait de grandes difficultés pour emprisonner un si grand nombre d'hommes. Pourtant des solutions étaient parfois envisagées. En janvier 1811, le Commandant du dépôt anglais de Cambrai informe que la force actuelle de la citadelle ne permet plus de recevoir un plus grand nombre de prisonniers à moins de les placer dans le grand quartier occupé par le Garde-Magasin des lits militaires. Il paraît que le transport de ces effets peut se faire dans les casernes vacantes et que le local que cette mesure laisserait disponible offre les sûretés convenables pour la garde des prisonniers.

A partir d'avril 1812, la chapelle de la citadelle est remise à la disposition de CHAMORIN pour placer des prisonniers de guerre. Cependant, celui-ci remarque que "la chapelle a besoin de réparations assez considérables et n'offre pas un local convenable pour ces étrangers. Je ne juge pas qu'il soit nécessaire d'ordonner l'exécution de ces travaux parce que le dépôt de Valenciennes doit avoir encore des moyens de casernement pour un grand nombre de prisonniers et qu'il est facile d'y envoyer l'excédent en hommes qui se trouve à Cambrai".

Suite à divers incidents, les Cabinets gouvernementaux britanniques et français souhaitèrent envoyer des commissaires nationaux pour vérifier les "prétendues mauvaises conditions de vie des détenus" dans les différentes places-fortes.

Le Général de division OLIVIER, Baron d'Empire, Commandant de la 16<sup>ème</sup> Division Militaire fait le 2 juin 1813 un rapport affolant au duc de FELTRE Ministre de la Guerre : " La citadelle de Cambrai contient dans ce moment 2398 prisonniers de guerre anglais (soit 10 % des détenus britanniques en France). Elle sert en même temps de prison militaire. M. le Général LASSERRE remarque que cette mesure renferme deux inconvénients. Elle resserre tout d'abord le local destiné aux prisonniers de guerre qui sont entassés les uns sur les autres, et pendant les chaleurs d'été, il peut en résulter des épidémies dont nous avons déjà vu ailleurs les funestes

effets. Les Anglais n'y étant ensuite séparés d'avec nos conscrits réfractaires que par une barrière de bois, ils les voient arriver enchaînés, ce spectacle entraîne des propos séditieux et paraît tout à fait inconvenant, le contact à aussi des mauvais résultats.

Il existe dans un hangar situé dans l'enceinte de la citadelle plusieurs milliers de piques qui ne sont bonnes à rien et qui pourraient dans certaines circonstances devenir dangereuses entre les mains des prisonniers. Il y a en outre une salle d'armes où il existe 1250 fusils de rempart et des sabres. Il y a même quelques munitions.

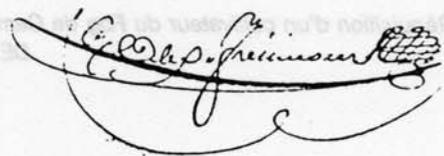
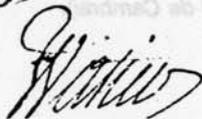
Plusieurs prisonniers travaillent aux literies dont le magasin est établi dans l'enceinte de la citadelle. Ces étrangers ont par leur long séjour dans cette place acquis une parfaite connaissance des localités, et malgré toute la surveillance qu'on exerce sur eux, on sait à n'en pas douter qu'ils ont su se ménager des relations avec la côte et que tout cela peut se lier à des projets d'attaques que l'ennemi pourrait tenter dans la circonstance actuelle. Monsieur le Général LASSERRE pense qu'il conviendrait en conséquence de faire évacuer toutes ces armes sur l'arsenal le plus voisin, de faire un recensement du logement

qui se trouve dans cette place et de faire évacuer toutes les personnes étrangères à la garde et à la surveillance du dépôt qui occupent des bâtiments propres à loger un grand nombre de prisonniers... Le spectacle des conscrits réfractaires ou déserteurs non condamnés qui arrivent enchaînés à la citadelle et qui passent sous les yeux des prisonniers de guerre produit le plus mauvais effet.

Pour remédier à ce grave inconvénient, il propose aussi de ne faire rester en dépôt à la citadelle en attendant les jours de correspondance de la gendarmerie aucun réfractaire ou

L'AN dix-huit cent onze, le vingt deux du mois de Janvier, à onze heures du matin pardevant nous Alexandre Jérominot Maire, Officier de l'Etat civil de la ville et cantons de Cambrai, département du Nord, sont comparus pour Jean Baptiste Joseph *de vingt un ans, de Jean Louis Bonnet, âgé de quarante ans, ancien administrateur de la prison d'ancien de* lesquels nous ont déclaré que le *deuxième* du mois de *Janvier* à *sept* heures du matin est décédé *de Jean Baptiste Joseph de vingt un ans, de Gabriel Jérôme de quatre ans, de Joseph de deux ans, de Marie de deux ans, de* et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Francis Jérominot



Extrait de l'acte de décès de John MAJOR (22-01-1811) Etat-Civil de Cambrai.

SERVICE MILITAIRE.

TRANSPORTS.

Département du Nord.



4.<sup>e</sup> Arrondissement.

# VILLE DE CAMBRAI.

Vu le Décret Impérial, du 10 Avril 1806, relatif aux transports directs et convois militaires, à la suite des Corps et détachemens de Troupes;

Ensemble, l'instruction de Son Excellence le Ministre-Directeur de l'Administration de la guerre, sur l'exécution dudit Décret;



Nous, MAIRE de la ville de Cambrai, requérons le *Sieur*

*Dauquignon Philippe - de Gantier*

cultivateur au faubourg de  
de fournir *une* voiture à *quatre*  
colliers qui se trouvera *demain à dix heures*  
*à la Citadelle* ~~de~~ vis-à-vis l'Hôtel de ville, pour transporter  
à *Broume - sur le pont de l'Arche - D'ingénieur prussien*

Le prix dudit transport *lui* sera payé avant le départ,  
par le *Commandant du dépôt*  
à raison de *vingt neuf francs*  
conformément au tarif arrêté par M.<sup>r</sup> le Préfet, le *30 Mars 1812*

Tout refus ou retard à l'exécution de la présente seront poursuivis  
suivant toute la rigueur des Lois sur le service militaire, et le Décret  
Impérial du 3 Août 1808.

Fait et requis à Cambrai, le *21 Janvier* 181*2*



*J. Delloye*

Réquisition d'un cultivateur du Fbg de Cambrai pour le transport de prisonniers anglais (21-01-1814) (Fonds DELLOYE, BM de Cambrai).

déserteur non condamné et de ne déposer dans la prison militaire de cette place que les condamnés aux fers, aux travaux publics ou à une détention quelconque.

Quant aux réfractaires ou déserteurs non condamnés, ils seraient déposés dans la caserne de passage dite du "Carré de Paille". Cette caserne qui forme un carré long ne présente point de vues de l'extérieur. Tous les escaliers peuvent être fermés et l'on ouvrirait seulement la quantité de chambres nécessaires aux prisonniers passagers. Il n'y a qu'une seule porte à garder. Ce changement ne présente aucune dépense de son exécution. Il aura le double avantage d'assurer le maintien de l'ordre et de la sûreté publique et de ne pas exposer les prisonniers à devenir victime des maladies épidémiques...".

Le 24 juin 1813, il est finalement décidé que face aux divers problèmes, 500 prisonniers seront retirés de la citadelle de Cambrai et envoyés vers Valenciennes ou Arras. Le 15 juillet 1813, est demandé que soient envoyés 100 prisonniers pour Besançon, 300 prisonniers pour Givet et pour Sarrelouis. Ainsi le camp de Cambrai serait réduit de 1500 hommes. Les conditions de déplacement sont particulièrement médiocres et le 2 septembre 1813, 195 prisonniers anglais arrivent de Sarrelouis à Cambrai presque nus. Il est prescrit que des habillements nécessaires soient fournis sans retard.

Le début de l'année 1814 est marqué par le commencement de la déroute napoléonienne. Les prisonniers des dépôts sont bientôt délivrés ou font des coups de force. Il existe un procès-verbal du 3 mars 1814 faisant part des dégradations commises par les prisonniers anglais du dépôt de Bouchain avant leur départ de cette

place : "le prix des dégradations sera retenu sur leurs soldes conformément au règlement militaire".

Le 13 avril 1814 est proclamé enfin le décret de mise en liberté de tous les prisonniers de guerre détenus en France. Les 5000 prisonniers qui subsistaient dans les camps français sont envoyés sur les ports de Cherbourg, Morlaix et Marseille.

Le 29 juillet 1814, on demande à CHAMORIN de remettre des procès-verbaux de réception de fournitures de draps pour les prisonniers afin que ceux-ci servent aux soldats. Ce sont les derniers faits connus avant la prise de la citadelle de Cambrai par les Anglais en mars 1815.

**Dans notre prochain numéro, nous vous proposerons au sein d'une seconde et dernière partie sur "la présence britannique à Cambrai de 1815 à 1914" de lire la curieuse épopée que fut la prise de la citadelle de la ville au lendemain de Waterloo, l'occupation de Cambrai par les troupes étrangères ainsi que la persistance de la présence d'une population originaire des Iles Britanniques.**

**Un fascicule de notes et documents originaux concernant les prisonniers de guerre anglais (listes de détenus, de naissances, de mariages et de décès) sera prochainement déposé à la bibliothèque municipale de Cambrai pour tous les curieux qui comme nous se passionnent pour cette question.**

**Arnaud GABET  
Christiane LEPIE**

## Bibliographie :

### \* Sources écrites

- AUDIN, Margaret. Les liens privilégiés entre le Nord-Pas de Calais et les pays anglo-saxons. Acte du Xème Congrès National de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie d'Arras de mai 1989.
- BLANCPAIN, Marc. Les prisonniers anglais à Verdun. Historia, juin 1981.
- COQUELLE, Pierre. Napoléon et l'Angleterre (1803-1813). Paris, 1904.
- AYMES, J.R. La déportation sous le Premier Empire. 1983.
- TULARD, Jean. Dictionnaire Napoléon. Article "prisonniers de guerre".
- LEWIS, Michaël. Napoléon and the british captives. 1962.
- Les Tablettes Cambrésiennes.
- DE CARDEVAC. Notice historique sur la citadelle de Cambrai (1549-1876).

### Sources manuscrites

- Etat-Civil de Cambrai.
- Liasses 32, 48, 49 et 120 du Fonds DELLOYE (BMC).
- Cotes Y J 28, 29, 30, 31, 33, 34 à 81 (S.H.A.T.)

# LA FERME DU BOCQUET ET LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE GRACE, HAUTS LIEUX DE L'HISTOIRE DE MARCOING

Par André CARRÉ

## Présentation des lieux

La ferme du Bocquet se situe à proximité de la chapelle Notre-Dame de Grâce, à l'angle de la rue François DRON et de l'avenue Jules FERRY (ancien chemin de la Vacquerie à Marcoing). Autrefois, la rue François DRON avait pour nom "rue du Bois Gomont" ou "rue du Bogomont" et se tenait entre le waréchaix seigneurial (terrain quelconque compris hors de la voie publique entre plusieurs propriétés contiguës. Cf. le lieu-dit "derrière les haies") et le marais de Marcoing (alors situé entre les terres de la cense de Bracheux et la rivière de l'Escaut. Cf. rue du Petit Marais).

Madame MATERNE de Marcoing, petite fille d'un ancien propriétaire de la ferme, a entendu dire par des anciens que le village restait encore particulièrement boisé à la veille de la Première Guerre mondiale et qu'on trouvait notamment des bois depuis la ferme du Bocquet jusqu'aux abords de la ligne de chemin de fer.

## Les origines

Il semble que la ferme dite "du Bocquet" date de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. DELOBEL, auteur d'une histoire de Marcoing, rapportait en 1911 que dans les grès de soubassement du pignon du corps de logis faisant face à la rue du Bois Gomont, on pouvait lire "le millésime 1593", et qu'un autre grès portait la date de 1596.

Monsieur DELOFFRE, actuel propriétaire de la ferme du Bocquet, pense que ces pierres disparurent lors de la

démolition de la bâtisse lors de la Première Guerre mondiale.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, ce manoir devint la propriété des baillis de Marcoing de la famille CRULE d'où l'appellation courante de "ferme des baillis".

## "La ferme des baillis"

Le premier ancêtre de la famille CRULE est Hans CRULE (bourgeois d'Anvers) qui devint au XVI<sup>ème</sup> siècle maître de la monnaie à Cambrai. De sa première union avec Catherine STRUCK, il eut Catherine CRULE (X Jean THIEULET). De sa seconde union avec Marguerite LAUDE, il eut Cornil CRULE (X Catherine GRARD), Jean CRULE (X Marie GRARD), Claire CRULE (X Jean SARRE) et Maximilien CRULE.

Nous voyons le nom de Jehan CRULE apparaître pour la première fois à Marcoing dans un acte dressé par lui en qualité de bailli de Marcoing. Un acte du 27 juin 1614 (3 G 80, ADN) nous dit que Jean CRULE était licencié es loi, homme de fief de Marcoing.

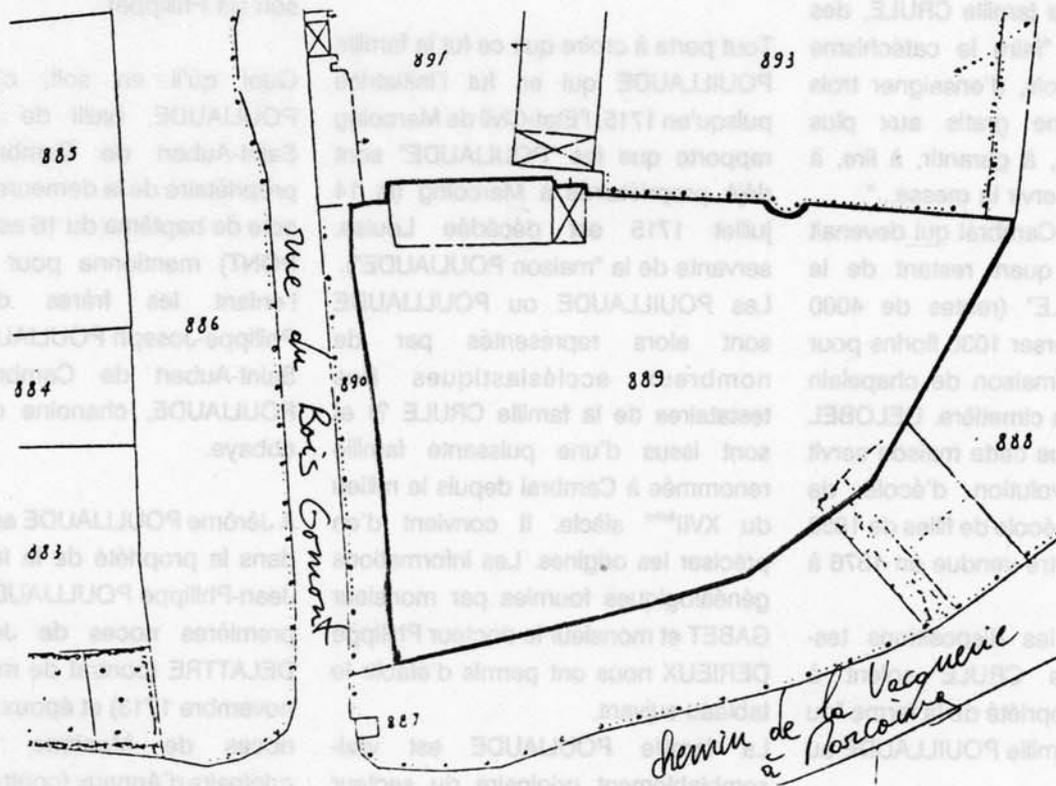
Il semble que ce soit son fils Jean qui est dit en 1626 "bailli des pairies de Marcoing, Cantaing, Cauroir et Brimeu" et receveur du temporel de l'Archevêché. De son union avec Marie GRARD, Jean CRULE avait également eu un fils prénommé Jean, époux de Marie LEPIPRE. Ce personnage, certainement anobli au XVII<sup>ème</sup> siècle (port du titre d'écuyer), jouissait d'une grande considération. La preuve en est que vers 1642-1643, l'Archevêque de Cambrai lui conféra le titre de grand-bailli du Cambrésis et la

jouissance personnelle et viagère de la pairie de Montrecourt.

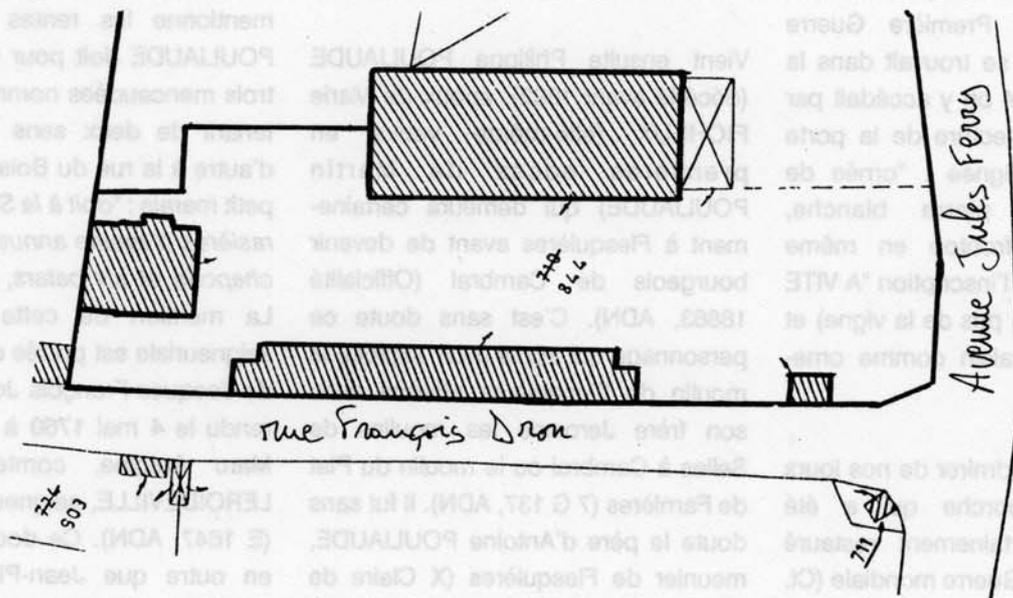
Les plaid de Marcoing de 1664 (3 G 991, ADN) rapporte le procès qu'eut le noble homme Jean CRULE contre Mathieu DUFRESNOY pour "estre indemnisé des interest qui souffrent à cause d'un oison masle que son chien at estranglé, à cause duquel deux femelles qu'il at en sa cense situé à Marcoing seront inutil cette année avec défens..."

De son union avec Marie LEPIPRE, Jean (également seigneur de Verquigneul) avait eu cinq enfants : François CRULE (X la demoiselle de COUPIGNY), Charles CRULE, Louis CRULE (seigneur de Verquigneul en 1679-1688), le chanoine Jean CRULE et le capitaine Georges CRULE qui ne laissèrent aucune postérité. Par disposition testamentaire, Jean et son fils Louis CRULE (décédé avant le 26 juin 1708) laissèrent de nombreux biens pour l'augmentation de la cure de Marcoing.

Comme Jean CRULE ne faisait pas mention dans sa fondation testamentaire (Cf. DELOBEL. Histoire de Marcoing, page 89) d'un héritage amazé contenant trois mencaudées ("le Boquet"), son fils Louis par son testament du 21 juillet 1687 déclara que "sa volonté estoit que ledit manoir en tout tel état qu'il se trouveroit à sa mort avec toutes lesdites terres labourables appartenant audit chapelain seul sans que personne n'y ait à part que lui à cause qu'il craignoit qu'il n'ait pas assez de quoy s'entretenir selon sa qualité de prêtrise". Le chapelain qui



Extrait du plan cadastral de 1878 (mairie).



Extrait du plan cadastral actuel (mairie).

reçut les 3/4 de la "fondation CRULE" fut chargé de célébrer diverses messes en souvenir de la famille CRULE, des seigneurs..., de "faire le catéchisme deux fois par mois, d'enseigner trois jours la semaine gratis aux plus pauvres garçons, à garantir, à lire, à écrire et à bien servir la messe..."

Le séminaire de Cambrai qui devenait propriétaire du quart restant de la "fondation CRULE" (rentes de 4000 florins) devrait verser 1030 florins pour l'érection d'une maison de chapelain sur une partie du cimetière. DELOBEL nous apprend que cette maison servit jusqu'à la Révolution d'école de garçons, servit d'école de filles de 1850 à 1867 avant d'être vendue en 1876 à un particulier.

Il semble que les dispositions testamentaires des CRULE soient à l'origine de la propriété de la ferme "du Boquet" par la famille POUILLAUE au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

#### La famille POUILLAUE

Cette famille aurait reconstruit la demeure "du Boquet" vers 1706. Comme on peut le constater sur les diverses photographies représentant la "cense" avant la Première Guerre mondiale, l'entrée se trouvait dans la cour de la ferme et on y accédait par un perron. L'architecture de la porte mérite d'être soulignée : "ornée de chambranle en pierre blanche, surmontée d'un fronton en même pierre comprenant l'inscription "A VITE MERUM 1706" (vin pris de la vigne) et des grappes de raisin comme ornements".

On peut toujours admirer de nos jours ce magnifique porche qui a été déplacé puis certainement restauré après la Première Guerre mondiale (Cf. les photographies). Les propriétaires d'alors ont également eu le soin de préciser que la date de "MDCCVI" fut

certainement celle de la première reconstruction.

Tout porte à croire que ce fut la famille POUILLAUE qui en fut l'initiatrice puisqu'en 1715, l'Etat-Civil de Marcoing rapporte que les "POULIAUE" sont déjà propriétaires à Marcoing (le 14 juillet 1715 est décédée Louise, servante de la "maison POULIAUE"). Les POUILLAUE ou POUILLIAUE sont alors représentés par de nombreux ecclésiastiques (les testataires de la famille CRULE ?) et sont issus d'une puissante famille renommée à Cambrai depuis le milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle. Il convient d'en préciser les origines. Les informations généalogiques fournies par monsieur GABET et monsieur le docteur Philippe DERIEUX nous ont permis d'établir le tableau suivant.

La famille POULIAUE est vraisemblablement originaire du secteur Flesquières - Doignies - Boursies - Graincourt - Hermies (Cf. 2 E 26, ADN). Les documents citent : Anthonette pouliaude, veuve de Gaspard PLANCHON (en 1614) et Antoine POUILLIAUE, laboureur (en 1632) qui demeurent tous deux à Graincourt.

Vient ensuite Philippe POULIAUE (décédé avant 1692), époux de Marie FICHEUX (elle-même veuve en premières nocces de Martin POULIAUE) qui demeura certainement à Flesquières avant de devenir bourgeois de Cambrai (Officialité 18863, ADN). C'est sans doute ce personnage qui après avoir exploité le moulin de Flesquières afferma avec son frère Jerosme les moulins de Selles à Cambrai ou le moulin du Plat de Farnières (7 G 137, ADN). Il fut sans doute le père d'Antoine POULIAUE, meunier de Flesquières (X Claire de BORDE, père de Philippe POULIAUE le jeune) et de "Messire" Philippe POULIAUE qui s'installa à Cambrai vers 1636. La généalogie est ensuite

parfaitement connue (Cf. Descendances de Philippe POULIAUE et de son fils Philippe).

Quoi qu'il en soit, c'est Jérôme POULIAUE, bailli de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, qui est propriétaire de la demeure en 1723. Un acte de baptême du 16 août 1724 (DU-PONT) mentionne pour parrains de l'enfant les frères du bailli : Philippe-Joseph POULIAUE, abbé de Saint-Aubert de Cambrai et Jean POULIAUE, chanoine de la même abbaye.

A Jérôme POUILLIAUE aurait succédé dans la propriété de la ferme son fils Jean-Philippe POUILLIAUE, époux en premières nocces de Jeanne-Louise DELATTRE (contrat de mariage du 24 novembre 1713) et époux en secondes nocces de Monique DELEVAQUE originaire d'Anneux (contrat de mariage du 27 avril 1727). Ce Jean-Philippe POUILLIAUE fut l'oncle de Fidèle POUILLIAUE natif d'Anneux, dernier propriétaire de la ferme avant la Révolution.

Le dénombrement de la seigneurie de Marcoing de 1749 (3 G 635, ADN) mentionne les rentes que le sieur POULIAUE doit pour un héritage de trois mencaudées nommé "le Boquet", tenant de deux sens au waréchaix, d'autre à la rue du Bois Gomont et au petit marais : "*doit à la Saint-Rémy trois rasières d'avoine annuel, et à Noël six chapons et six patars, cinq deniers*". La mention de cette même rente seigneuriale est portée dans le compte de Jacques-François Joseph LALLIER rendu le 4 mai 1760 à François Jean Marc Antoine, comte LEROY de LEROIDEVILLE, seigneur de Marcoing (E 1647, ADN). Ce document précise en outre que Jean-Philippe Joseph POUILLIAUE maire héréditaire de Maubeuge et Fidèle-Joseph POUILLIAUE son neveu sont propriétaires par indivis d'un fief noble et liège à

(I) Philippe POUILLIAUDE, bourgeois de Cambrai, décédé avant 1692, épousa en premières noces vers 1636 Jeanne CATHELAIN (décédée en 1647 en la paroisse Sainte-Madeleine de Cambrai) et en secondes noces le 9 janvier 1648 Marguerite DESVIGNES (née vers 1625, décédée après 1716).

Il eut du premier lit:

- 1) Jeanne-Marguerite (née le 24 décembre 1637 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai, décédée après 1716, X Noël FAREZ, fermier de Villers-Plouich).
- 2) Philippe (né le 3 décembre 1638 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai, décédé avant 1692) (voir en II).
- 3) Marie-Barbe, béguine de Cambrai (née le 6 décembre 1639 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai, décédée en 1713 à Cambrai).
- 4) Martine (née le 22 janvier 1641 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai, X Jacques LAGON).
- 5) Catherine (née le 15 janvier 1642 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai).
- 6) Jeanne-Marguerite (née le 29 septembre 1643 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai, X Cornille MOITIE (contrat de mariage du 30 janvier 1669), X Marc GOGUILLON (contrat de mariage du 21 mai 1677).
- 7) Marie-Madeleine (née le 30 septembre 1645 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai, décédée après 1696).
- 8) Jerosme, bailli de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai (né le 1<sup>er</sup> avril 1647 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai, décédé après 1723, X Barbe DUPONT),

et du second lit:

- 9) Catherine -Jeanne (née le 27 octobre 1648 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai, décédée le 10 février 1733 en la paroisse Saint-Waast de Cambrai).
- 10) Marie-Anne Toinette (née le 20 novembre 1649 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai, décédée en novembre 1698).
- 11) Antoine-François, licencié es droits, surintendant, bailli général des maisons et biens du seigneur-comte de Sainte-Aldegonde, gouverneur, lieutenant-général des ville et châtelain d'Havrincourt, directeur des commanderies et hospitaux de Cambrai et dépendances, bailli et receveur de Hordain, Iwuy, Warlus, Albus (X Catherine de RENTRE, fille de Jean de RENTRE et de Marie-Jeanne RECQBOIS (Contrat de mariage du 8 novembre 1683).
- 12) Philippe-Joseph Augustin, licencié es lois, bailli et chanoine de l'église collégiale de Saint-Géry, abbé de Saint-Aubert de Cambrai.
- 13) Françoise-Scholastique (X en 1700 Jean DUBREUIL de SORVAL, franc-fief du palais archiépiscopal (les témoins du mariage sont FENELON, le baron d'Esnes et Claude de la HAMAIDE,...).

(II) Philippe POUILLIAUDE, marchand à Cambrai, déjà cité ci-dessus, épousa Chrétienne ALLARD le 19 juillet 1667 en la paroisse Saint-Georges de Cambrai.

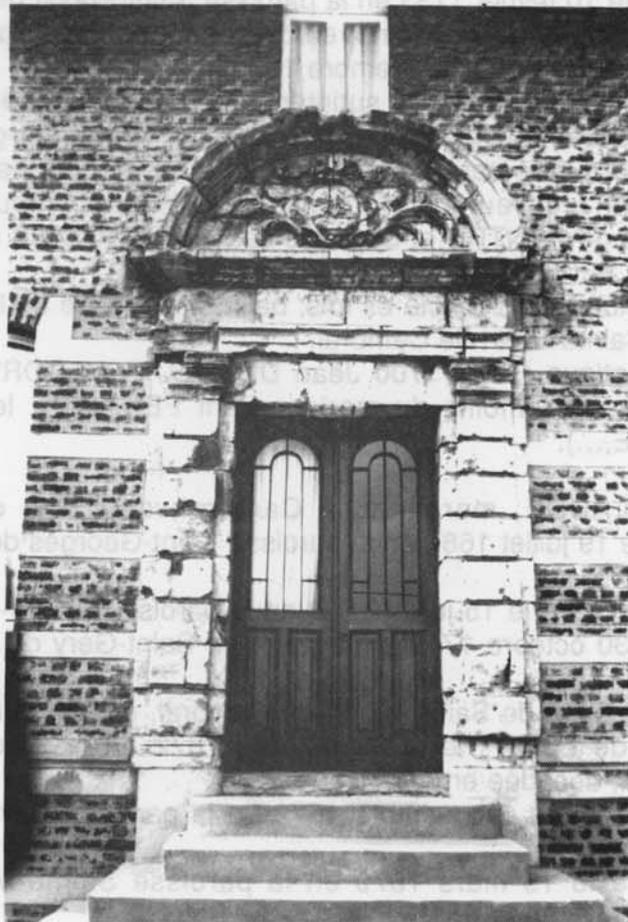
De cette union naquirent:

- 1) Marguerite Joseph (née le 15 juillet 1668 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai, décédée le 30 octobre 1749 en la paroisse Saint-Géry de Cambrai, X Antoine LARGILLIERS).
- 2) Philippe François, abbé de Saint-Aubert de Cambrai, célèbre érudit cambrésien cité dans le dictionnaire de Bouly (né le 28 octobre 1672 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai, décédée en 1757).
- 3) Marie-Madeleine (née le 6 novembre 1672 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai).
- 4) Marie-Barbe (née le 15 mars 1679 en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Cambrai).

*Descendances de Philippe POUILLIAUDE et de son fils Philippe.*



*La façade de l'habitation principale (photographie de l'association).*



*Le porche (photographie de l'association).*

relief de 60 sols cambrésiens et autant de cambrelage quand le cas y eschet se consistant en un droit de terrage sur plusieurs parties de terres au terroir de Marcoing (427 mencaudées, terrage levé à raison de 9 jarbes du cent louée à la veuve BOULANGER...) et à l'environ particulièrement reprises dans leur dénombrement, lequel fief du droit de terrage doit au seigneur de Marcoing 70 florins de rente annuelle.

Le 7 janvier 1784, Fidèle-Joseph POUILLIAUDE, avocat au Parlement de Flandre demeurant au village de Marcoing, acheta au comte de TAUFKIRCH (le seigneur de Crèveœur) la seigneurie du Petit-Crèveœur en Masnières et à Bracheux" et dut pour cela rendre hommage au palais archiépiscopal (E 2464-60 et 3 G 622, ADN).

Il semble que les abords de la cense connurent des modifications à la veille des bouleversements révolutionnaires puisqu'un état des chemins du village (C 21047, ADN) fait allusion au "waréchaix qui va du marais à la rue du Bogaumont où se trouve un mauvais pas vis-à-vis des jardins POUILLIAUDE et Jean-Pierre DAUCHEZ qu'il faudra combler".

### La ferme pendant la Révolution

La ferme du Bocquet appartenant à un laïc non noble n'aurait pas du être menacée pendant la Révolution, contrairement aux nombreuses censes du village appartenant à des privilégiés (ferme du château de LEROIDEVILLE, ferme de la mairie de BLOCQUEL de WISMES, ferme de Villers-Famar ou de Fama appartenant au Collège des Jésuites, ferme de Talma ou ferme de l'abbaye de Prémy).

Cependant, l'avocat Fidèle-Joseph POUILLIAUDE exerçant les fonctions de receveur du Prince de VAUDEMONT fut suspecté pendant la Terreur. N'ayant pas pris la précaution

d'émigrer comme son comparse LEROY de LEROIDEVILLE, il se vit incarcéré avec son épouse Annélie Françoise Henriette Noël d'abord à Cambrai puis à Compiègne. Si les aînées des filles Scholastique et Elisabeth suivirent leurs parents dans les geôles, la cadette plus chétive fut placée chez des fermiers de Marcoing. La rare bienveillance du sanguinaire Joseph LEBON, maître du tribunal révolutionnaire cambrésien, permit à la famille POUILLIAUDE d'échapper à l'échafaud le 12 mai 1794 (Cf. le registre des écrous de la prison des Anglaises). Ceci explique pourquoi Fidèle POUILLIAUDE fut réintégré dans ses biens après la Révolution et qu'il mourut en la cense du Bocquet le 22 octobre 1809.

### La ferme du Bocquet depuis la Révolution

L'examen de divers plans et matrices du cadastre de Marcoing (années 1834 et 1878) nous a permis de mesurer combien étaient encore puissants les héritiers POUILLIAUDE de la ferme du Bocquet au XIX<sup>ème</sup> siècle. En effet, la matrice cadastrale du plan de 1834 (P 36-684 et 685 ADN) rapporte en effet que les POUILLIAUDE disposaient de 56 hectares de terres à Marcoing répartis en 62 parcelles.

L'histoire de DELOBEL souligne que cette portion du village connut des transformations précoces. "En 1841, le Conseil municipal décide le pavage de 120 mètres de la rue du Bois Gomont jusqu'au village...".

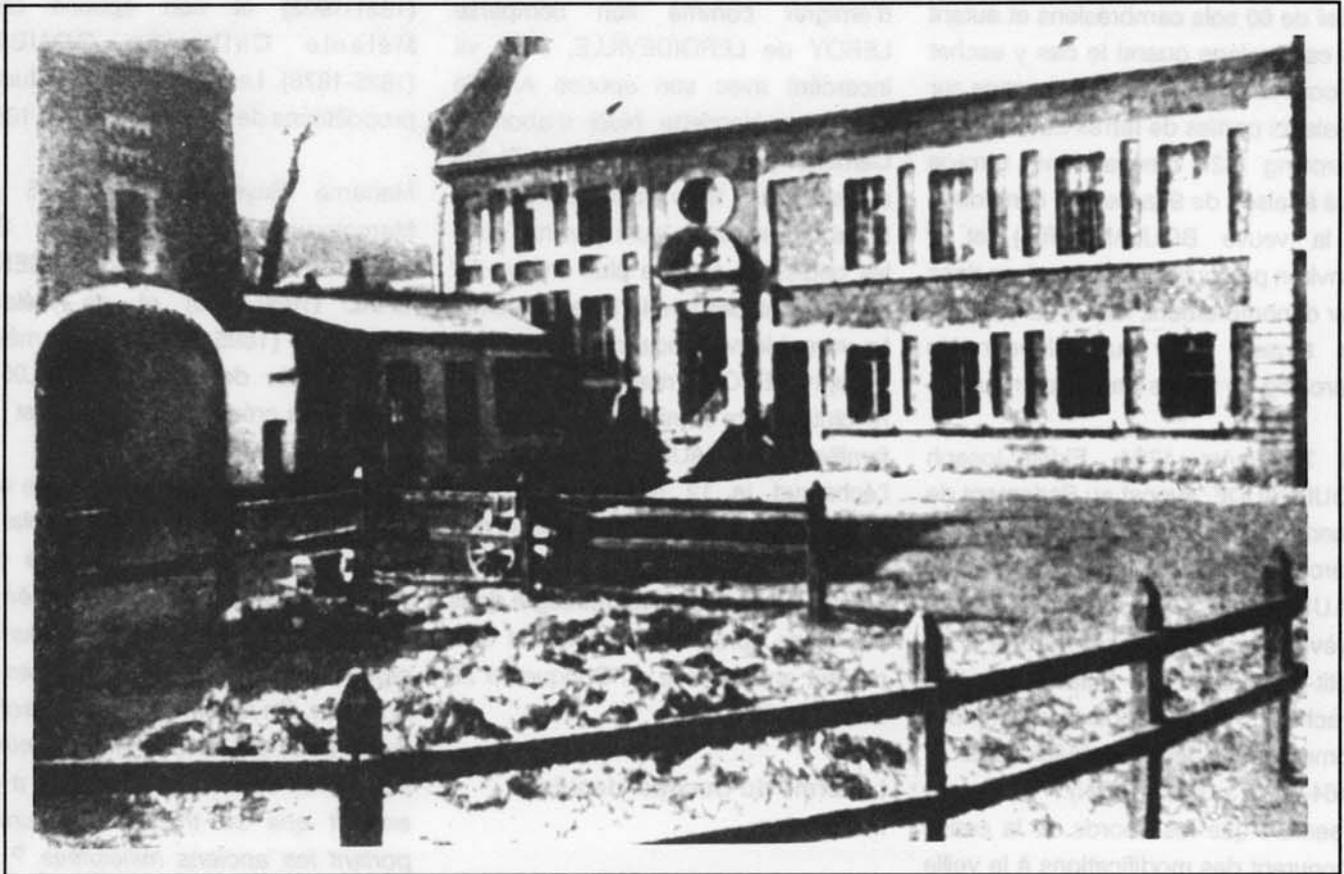
En 1857, Marguerite Josephe Henriette POUILLIAUDE, dernière fille de Fidèle POUILLIAUDE, âgée de 87 ans et demeurant au 52 de la rue Saint-Georges à Cambrai, fit son testament avant de mourir le 28 décembre 1859. Par ce document, la ferme était reprise par Juvénal BIDAUX

(1821-1902) et son épouse Elisa Mélanie Catherine GOUBET (1825-1878). Leurs descendants furent propriétaires de la ferme jusqu'en 1958.

Madame Raymond MATERNE de Marcoing (née Jeanne-Marie SENECHAL), fille de Théodore SENECHAL (1889-1956) et de Mélanie BIDAUX (1895-1981), elle-même descendante de Juvénal BIDAUX et parente du créateur de l'aérium et du sénateur DRON, nous a brossé un descriptif de la ferme vers 1900 grâce à ses souvenirs d'enfance et à la photographie ci-jointe que vous pouvez admirer : "A l'entrée de la ferme, on pouvait voir le traditionnel pigeonnier des puissantes censes de la région. On raconte que sous l'actuel jardin (près de cette ancienne entrée) se trouvait des caves. Serait-ce à cet endroit que se trouvait la muraille portant les anciens millésimes ? On peut enfin constater que le superbe porche du XVIII<sup>ème</sup> siècle se trouvait non loin de l'entrée. Monsieur Alphonse DANQUIGNY évoque la présence d'une laiterie dans cette cour de ferme. C'est certainement l'espace que l'on peut apercevoir sur l'ancienne photographie à proximité du pigeonnier. Il semble qu'il ne reste rien des riches boiseries anciennes ainsi que des armoiries qui ornaient les grandes cheminées de la demeure autrefois...".

En effet, la ferme du Bocquet fut gravement endommagée durant les automnes 1917 et 1918. Elle fut reconstruite tant bien que mal en 1923. Les parties anciennes de la demeure ont été restaurées et il ne subsiste guère plus que le prestige du site.

La ferme qui comprenait près de 200 hectares de terres labourables vers 1940-1950 fut vendue à monsieur et madame DELOFFRE-DES-MARESCAUX, les propriétaires actuels



La ferme du Bocquet avant 1914.

de cette charmante maison qui nous ont aimablement accueilli et nous ont permis de vous présenter ce haut lieu de l'histoire de Marcoing.

**Remerciements à madame MATERNE, monsieur DANQUIGNY ainsi qu'à la municipalité de Marcoing qui nous a guidé et encouragé dans nos travaux.**

#### **La chapelle Notre-Dame de Grâce de Marcoing**

La chapelle Notre-Dame de Grâce se situe à l'intersection de la rue François DRON (autrefois rue du Bois Gomont) et de l'avenue Jules FERRY (autrefois chemin de la Vacquerie à Marcoing), en face de la ferme du Bocquet. Cette fondation récente a fait l'objet d'un dossier d'archives familiales qu'il ne nous a pas semblé vain de présenter aux lecteurs de "Cambrésis Terre

d'Histoire".

*"Après la Révolution furent édifiées à Marcoing en ex-voto trois chapelles en l'honneur de l'Enfant-Jésus, de Notre-Dame de Grâce et de Saint-Roch. Notre chapelle Notre-Dame de Grâce se situait alors dans la rue du bois Gomont à l'orée d'un bosquet de hautes et basses futaies de 28 ares 36 centiares et était entretenue par la famille POUILLAUE".*

Par testament daté de 1857, mademoiselle Marguerite Josèphe POUILLAUE (décédée à Cambrai le 28 décembre 1859) remit entre les mains d'Henri BENICOURT, dévoué serviteur et fermier voisin (actuelle ferme THIERY), la chapelle Notre-Dame de Grâce.

A la mort d'Henri BENICOURT survenue le 5 février 1891 et de son

épouse (née Catherine BEAUVOIS) le 2 mai 1893, Marie et Catherine BENICOURT rachetèrent leur part à leurs cinq frères et sœurs.

Malheureusement l'édifice fut détruit lors de la Première Guerre mondiale. Son emplacement fut alors vendu à monsieur MANTEAU (gendre de Juvénal BIDAUX) et la chapelle Notre-Dame de Grâce fut reconstruite sur un terrain appartenant aux BENICOURT en face de l'ancien site.

Gabriel BENICOURT, ex-curé de Crèvecœur, héritier de Catherine BENICOURT, malgré les importants droits de mutation, ne souhaita pas remettre la chapelle à l'Association diocésaine.

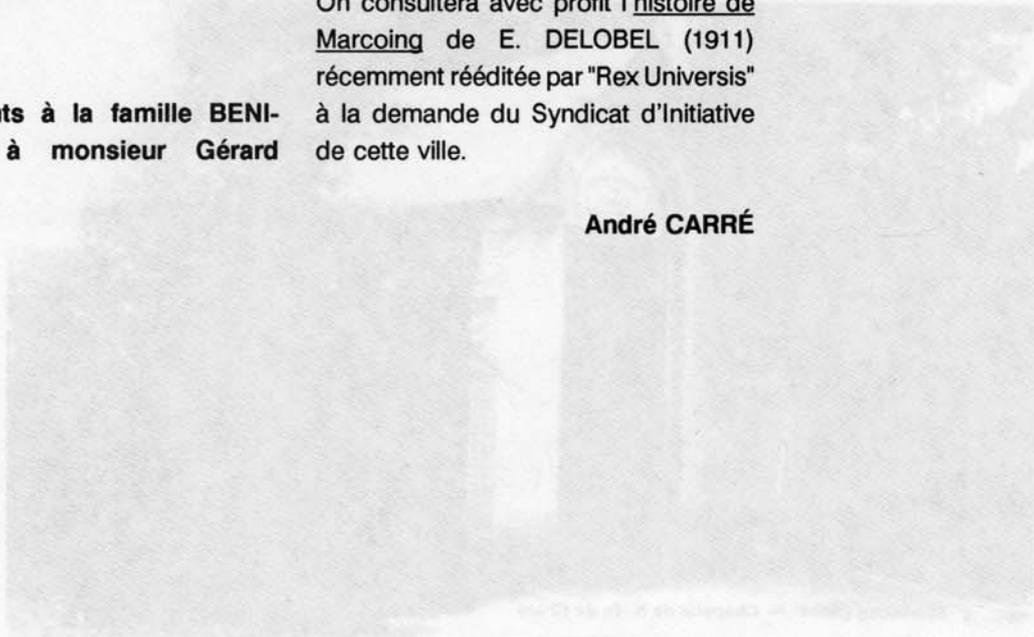
Le prêtre rappela en effet qu'une chapelle privée qui connaîtrait des dégradations ne saurait être à la charge du comité paroissial :

"je n'ai pas voulu imposer semblable charge à la paroisse de Marcoing".

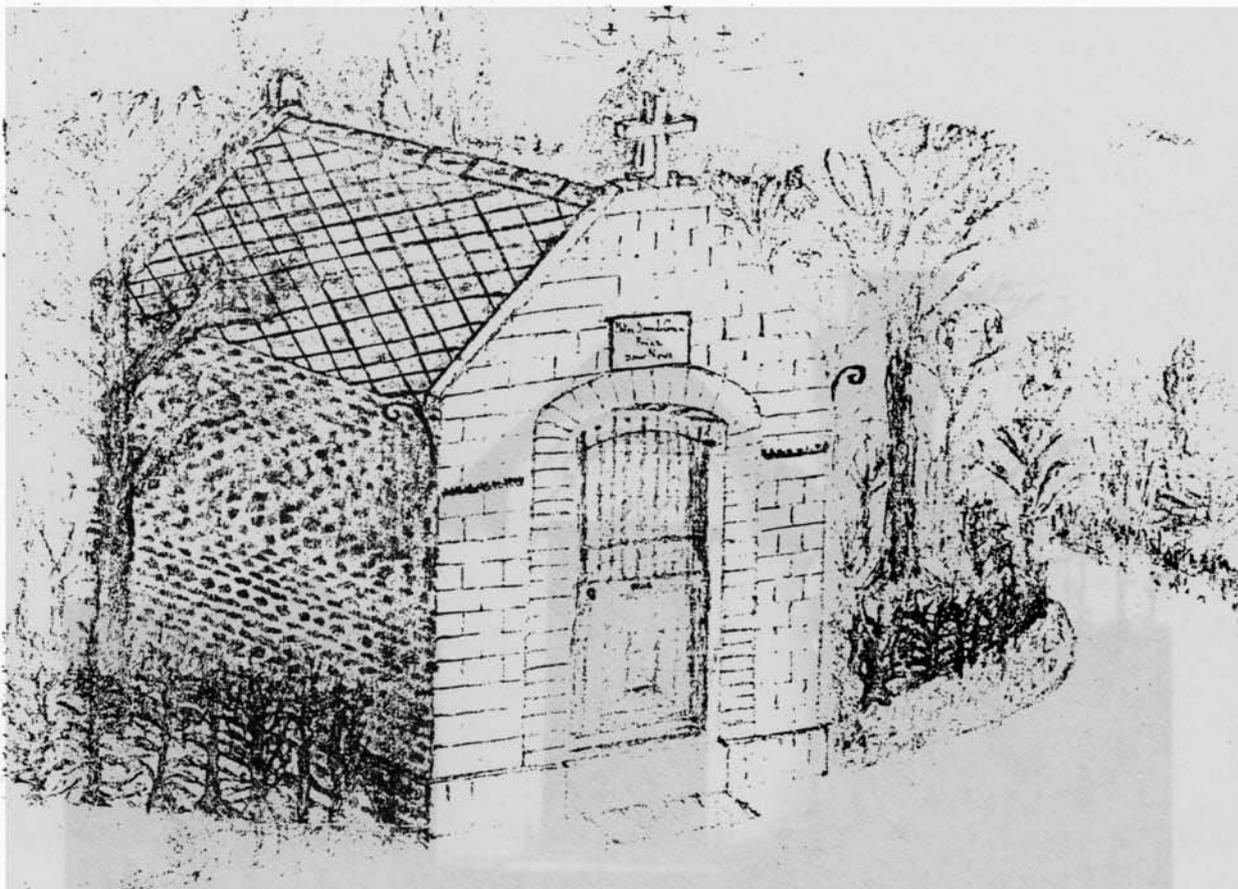
Remerciements à la famille BENICOURT et à monsieur Gérard MITATY.

Les principales sources manuscrites utilisées ont été intégrées dans le texte. On consultera avec profit l'histoire de Marcoing de E. DELOBEL (1911) récemment rééditée par "Rex Universis" à la demande du Syndicat d'Initiative de cette ville.

André CARRÉ



La chapelle Notre-Dame de Grâce avant 1914

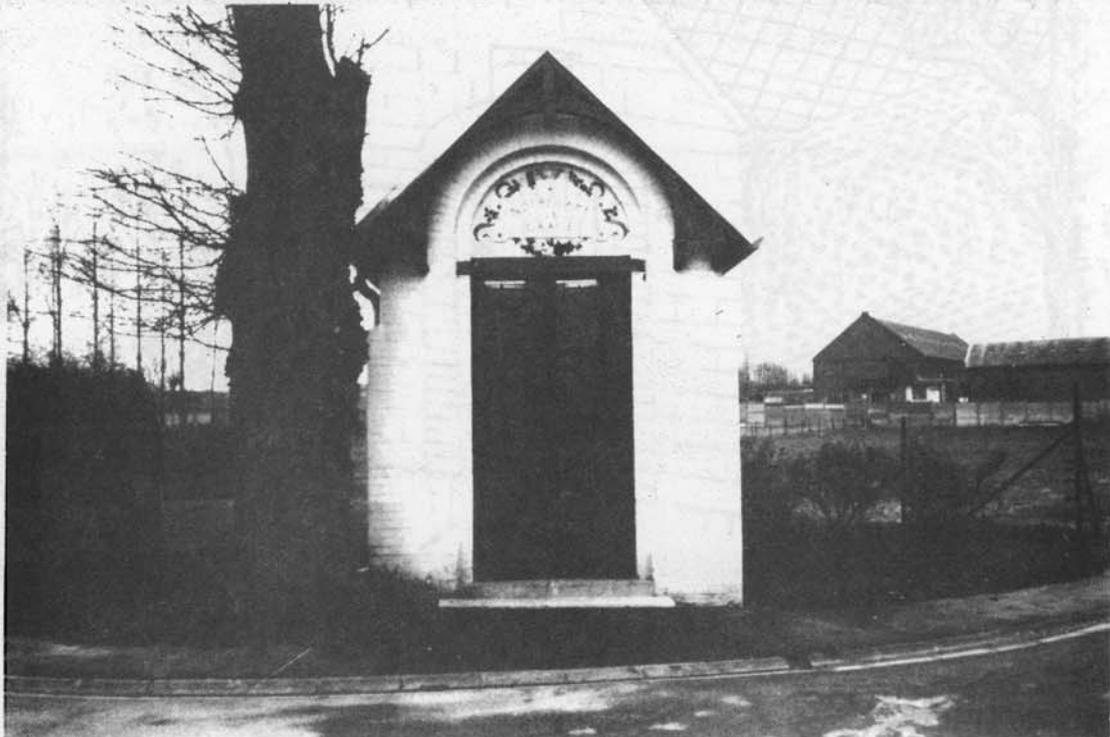


"Notre-Dame de Grâce, priez pour nous" (papiers BENICOURT).



9 Marcoing (Nord) — Chapelle de N.-D. de Grâce

*La chapelle Notre-Dame de Grâce avant 1914.*



*La chapelle Notre-Dame de Grâce (photographie de l'association).*

# LOUIS-JOSEPH FRANÇOIS

Par Patrick RAGUET

Busigny, au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, était un bourg boisé où le chapitre de Saint-Géry de Cambrai et la famille PEDECŒUR-HANNECART (seigneur du lieu) se partageaient la majorité des terres. C'est dans ce village que Joseph FRANÇOIS avait épousé Marie-Anne LEGRAND. Cette union engendra huit enfants : quatre filles et quatre garçons. Deux années après la perte de Marie-Magdelaine et de Marie-Anne Joseph le surlendemain de leur naissance en 1749, Marie-Anne FRANÇOIS mit au monde Louis-Joseph qui fut baptisé au milieu des travaux entrepris en vue de l'agrandissement de l'église Saint-Médard le 3 février 1751 par le curé de Busigny Pierre BASQUIN desservant de la paroisse depuis 1711.



Louis-Joseph grandit au sein d'une famille profondément attachée à son exploitation agricole et à la religion catholique. En compagnie de ses parents, il devait sans doute assister aux processions annuelles de Saint-Urbain, du Saint sacrement ou de l'Assomption vers le sanctuaire de Notre-Dame de Peruel. Ce jeune enfant manifesta des aptitudes précoces pour la lecture et l'écriture : à 9 ans, il signe l'acte de baptême de son frère Jean-Jacques en qualité de parrain. Pour améliorer son instruction, son père l'envoie au collège des Jésuites de Le Cateau ouvert depuis 1716. Là, il y fit ses "humanités" sous la direction du père DESEILLIER. Celles-ci achevées, il suit l'appel de la vocation sacerdotale à l'exemple d'autres

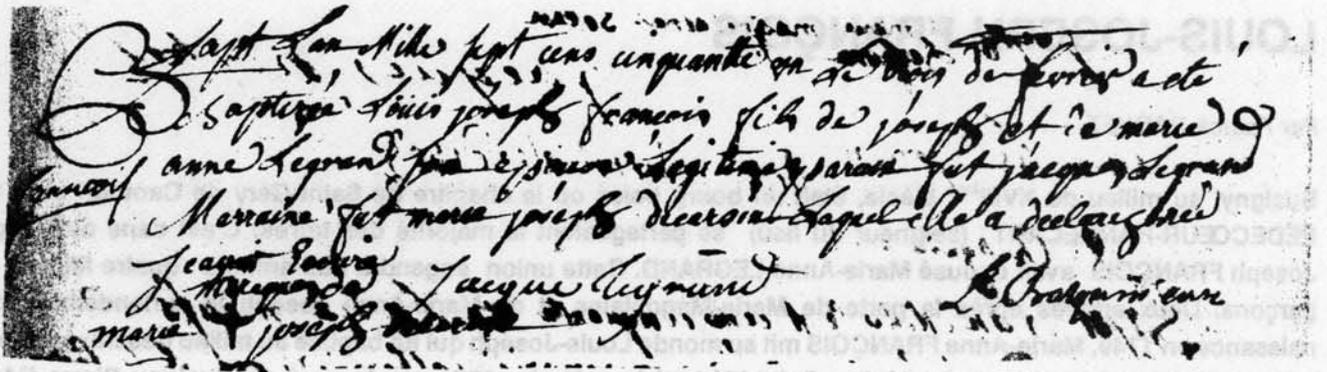
Busignois tel que Jean François Paul DRUON (1723-1799) qui fut curé de Fontaine au Pire.

Le 4 octobre 1766, il entre au noviciat de la Congrégation de la Mission à Paris où il prononce ses vœux le 4 février 1769. Son cursus se poursuit sous un encadrement vigilant et lorsqu'il débute sa troisième année de théologie, son frère Jean-Baptiste le rejoint au séminaire Saint-Lazare, son second frère Jean-Jacques y commencera son noviciat en 1779. Après son ordination sacerdotale en 1773, Louis-Joseph fut employé à la formation du clergé dans les séminaires dirigés par des lazaristes; puis il fut nommé supérieur du séminaire de Troyes et le demeura jusqu'en 1786, date à laquelle il devint secrétaire général de sa Congrégation. Ses talents de tribun, son érudition lui firent prononcer le 26 juillet 1786 le discours consacré à l'éloge de madame de MAINTENON lors de la fête séculaire de Saint-Cyr, et le 25 avril 1788 l'oraison funèbre de Louise Marie de France, carmélite sous le nom de Thérèse Saint-Augustin.

La même année, le père François fut appelé à remplacer le regretté Jean Hubert COUSIN (né au Cateau en 1731) qui dirigeait le séminaire Saint-Firmin à Paris, précédemment nommé collège des Bons Enfants où Saint-Vincent de Paul avait installé ses

premiers compagnons en 1625. Le séminaire Saint-Firmin était l'un des soixante séminaires dirigés par des prêtres lazaristes; il se situait dans la rue Saint-Victor (à côté du collège du cardinal LEMOINE) et accueillait des clercs aspirants au sacerdoce. Pour former ces élèves Louis-Joseph était secondé par trois directeurs : Etienne de LANGRES, Jean Louis DESESEMENT et Joseph MANSUET BOULANGIER. Enfin parmi les pensionnaires de la maison Saint-Firmin figurait le cousin germain de l'ancien directeur : Jean Antoine Joseph de VILETTE, officier en retraite natif du Cateau.

1789 marque une rupture radicale. L'année débute par une révolution politique où le rôle des curés membres des Etats Généraux a été déterminant, mais le fossé va rapidement se creuser entre la Révolution et l'Eglise : le 4 août 1789, les dîmes sont supprimées / le 2 novembre 1789, les biens du clergé sont mis à la disposition de la Nation / le 3 février 1790, les ordres contemplatifs sont supprimés et les vœux religieux sont interdits / le 12 juillet 1790, la constitution Civile du Clergé est adoptée par l'assemblée constituante / le 27 novembre 1790, la Constituante exige un serment civique des ecclésiastiques.



Acte de baptême de L.J. François.

## Comment réagit le lazariste FRANÇOIS ?

Les échanges épistolaires entre Louis-Joseph et ses parents peuvent apporter une réponse. Le courrier du directeur de Saint-Firmin, posté dans la boîte à lettres installée dans le prolongement de la rue Saint-Victor, parvenait à Busigny trois ou quatre jours plus tard et coûtait à son destinataire environ 8 sous. Dans une de ses lettres en date du 22 décembre 1790, il nous décrit la situation parisienne, celle des membres du clergé et l'état de son séminaire : " Il n'y a encore rien de décidé sur notre compte, ainsi nous jouissons toujours de notre état comme nous en avons joui jusqu'ici. Paris est assez tranquille... elle (la misère) augmente chaque jour par la fuite des riches dans les pays étrangers. Si cela continue, bientôt nous ne verrons plus que des malheureux et des pauvres. Quoique que nous soyons conservés, nous n'en sommes pas plus à notre aise dans la maison que j'habite... pour le moment nous n'avons plus que six séminaristes. En conséquence, nous avons diminué le nombre des directeurs et des domestiques ; en demeurant sur l'ancien pied il nous était impossible de subsister. Il ne reste plus que M. BOULANGIER avec moi. Avec de l'économie, nous nous tirons d'affaires. Nous avons eu beaucoup d'inquiétude au sujet du nouveau serment que l'on

parlait d'exiger du clergé, et que le clergé ne peut prêter en conscience et sans trahir les intérêts de la religion. La fureur s'est un peu ralentie, il paraît que l'on en demeurera là jusqu'à ce que la réponse du Pape soit arrivée... "

Néanmoins la prestation de ce serment commencera dès les premières semaines de janvier 1791 et la condamnation de la Constitution Civile par le pape Pie VI intervint les 10 mars et 13 avril. Louis-Joseph refusa alors de prêter le serment car il ne pouvait pas accepter les bouleversements de la tradition ecclésiologique et la méconnaissance de l'autorité pontificale; d'ailleurs n'était-il pas né dans une province imprégnée par le renouveau tridentin ?

Son éducation, ses fonctions ont pu jouer un rôle. Déjà lorsqu'il était supérieur du grand séminaire de Troyes, il avait imposé des règles aux clercs qui devaient achever leurs études à Paris. Cependant on ne peut essayer d'expliquer un engagement aussi décidé sans écarter la conscience de cet homme qui fit connaître ses griefs en publiant de nombreuses brochures. Mon Apologie fut son œuvre principale et il en fut tiré sept éditions. Auparavant, il avait écrit Opinion sur les biens ecclésiastiques, puis Examen de l'instruction de

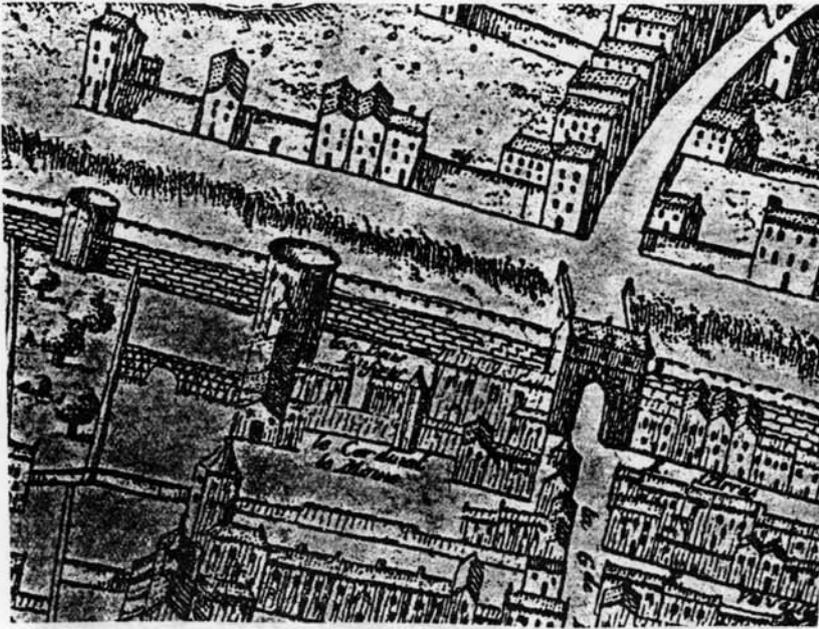
l'Assemblée Nationale sur la Constitution du Clergé, en 1791 Défense de Mon Apologie, il est encore temps, et Réflexions sur la crainte du schisme par laquelle on essaie de justifier la prestation du serment civique, enfin en 1792 il publia Apologie du veto opposé par le roi au décret concernant la déportation des prêtres.

Une seconde lettre du 16 juillet 1792 confirme la persévérance des choix du directeur du séminaire de Saint-Firmin " Je suis arrivé hier au soir de Saint-Cyr, ce n'est qu'après souper qu'on m'a remis la lettre qui m'annonce la triste nouvelle (...) Je me console de ce que vous me dites de l'attachement que notre cher défunt (son père Joseph décédé le 10 juillet) a conservé jusqu'au dernier moment à la religion catholique, et de son refus



Le Cateau - Le Collège

Collège du Cateau.



Détail du plan dit de Saint-Victor.

*persévérant de communiquer spirituellement avec les intrus et les faux pasteurs. La vivacité de sa foi aura suppléé devant Dieu aux derniers secours de la Religion qui n'ont pu lui être procurés par les ministres catholiques".* (Or dans l'acte de décès conservé à Busigny, le curé constitutionnel HOCQUET dit que le défunt a reçu le sacrement de l'extrême onction).

Ce paragraphe exprime bien l'opinion que Louis-Joseph porte sur les prêtres jureurs comme son frère Jean Baptiste qui fut le premier curé constitutionnel de Clary de mai à octobre 1791, qui dirigea ensuite le séminaire constitutionnel de Cambrai puis se maria à Rouen et mourut le 11 décembre 1839.

L'engagement de Louis-Joseph n'était pas sans risque d'autant plus que la législative s'engageait dans une politique de répression vis à vis des prêtres réfractaires.

Après l'arrestation et l'incarcération de Louis XVI le 10 août 1792, la section des sans-culottes (anciennement section du jardin des plantes) s'installa

à Saint-Firmin dans les locaux que Louis-Joseph lui avait loué pour 400 livres par an. Le 12 août, une sentinelle fut placée devant la porte d'entrée du séminaire avec la consigne de "laisser entrer tout le monde et de ne laisser sortir personne"; ainsi Saint-Firmin devint un dépôt de prisonniers et en particulier d'ecclésiastiques. Du 13 au 31 août, les arrestations se multiplièrent *"Le jour, la nuit, pendant les temps les plus affreux, les commissaires couraient les rues, cernaient et fouillaient les maisons pour en arracher les prêtres qu'ils espéraient y trouver. Aussitôt qu'ils en avaient arrêté quelques-uns, ils les emmenaient sans pitié et les incarcéraient sans s'embarrasser s'ils trouveraient ou non les secours que leur âge, leurs infirmités pouvaient exiger. On a vu, le croirait-on, un prêtre constitutionnel, M. CAPIN, professeur émérite de philosophie, monter la garde aux portes du séminaire et y observer très scrupuleusement la consigne qui lui avait été donnée contre ceux qui étaient renfermés pour n'avoir pas voulu imiter son apostasie. Cette conduite de la section dura pendant*

*trois semaines c'est à dire depuis le 13 août jusqu'au 3 septembre suivant"* (Notes du père BOULANGIER). Le nombre de détenus s'éleva pour cette nouvelle prison à 92 ou 93 dont Louis-Joseph. Celui-ci d'après le procureur du séminaire, *"était occupé à confesser et à consoler ses compagnons, à leur procurer ce que leurs moyens ne leur permettaient pas d'avoir. Il avait fait lui-même une retraite et une confession générale pendant sa détention"*. Au début du mois de septembre 1792, plusieurs journaux (en particulier L'Orateur du Peuple de FRERON) se font l'écho d'une peur qui a pour origine l'invasion étrangère menaçant Paris (la France est en guerre depuis le 20 août 1792) et l'hypothétique complot des prisons. La fièvre patriotique tourne à une frénésie collective et dans l'après-midi du 2 septembre les massacres débutent à l'abbaye et au couvent des Carmes.

La tuerie se propage et s'étend à d'autres prisons : à la Conciergerie, au Chatelet, à la Force... Le lundi 3 septembre à 5 heures 30, la population parisienne entre dans le séminaire Saint-Firmin. Plusieurs auteurs : VILETTE, GRENTE, de MOREMBERT,... affirment que les membres de la section des sans-culottes auraient souhaité sauver le directeur du séminaire mais "ses écrits étaient trop répandus et avaient produit un réel effet dans le clergé".

Après un jugement sommaire (il y aurait eu un triage des prisonniers), Louis-Joseph est massacré en compagnie de 74 ou 75 autres détenus.

Le père Joseph MANSUET BOULANGIER a décrit les conditions dans lesquelles ont été mis à mort ces "suspects", toutefois son récit appelle quelques réserves puisqu'il avait pu s'évader dans la nuit du 2 au 3

Je ne fais que vous dire, mon cher frère et mon cher fils,  
Comment j'aurais pu ne pas m'interposer sur l'union dans la justice  
commun qui nous afflige, je suis arrivé hier au soir de St. Oye, ce  
n'est qu'après beaucoup de peine et de travail à l'heure que j'ai pu vous écrire la lettre  
nouvelle de votre part. Je désire toute bonté de votre part.  
Au nom de Dieu, tâchez que ce soit le seul jour le moins, au  
plu tôt, sans nous contester, votre frère, mon frère, et que vous  
sallez tous et qu'ils soient tous concubins, toutes nos offensions,  
nos soins et nos respects. Rappelant nous ce qu'ils ont fait pour nous  
l'un et l'autre, c'est à dire que nous devons tout, ils se font dans  
tous les temps, toutes les fois, nous, mon frère et mon frère, à  
ce caractère tout un héros. Plus rare, je suis effrayé dans le moment  
de tant de sacrifice pour ce digne frère, je le recommanderai aux frères  
des communautés et de toutes les bonnes âmes avec les autres, je  
en rapport, soyez persuadés qu'il ne manquera d'aucun secours à cet égard.  
Vous avez dû recevoir une de mes lettres de même date que la vôtre,  
je ne puis que répéter ce que je disais alors, il m'est impossible de faire  
le voyage de Jersey dans ces circonstances, au reste, je ne suis rien que  
ce que je disais, que le désir de nous réunir dans ces moments  
heureux. Car pour les affaires de la prison, il ne faut absolument rien  
changer. Il faut que tout se fasse comme auparavant sans interruption  
de mon digne frère. Que qu'il puisse arriver, soyez persuadés que je ne  
vous ferai jamais à charge et si je dis quelque chose, c'est de peur  
d'augmenter votre bien-être, mais surtout nous que nous devons toujours  
rien tant que nous aurons le Bon Dieu pour nous. Je ne conseille  
ce que nous ne dit à l'attachement que votre cher défunt a contracté jusqu'à  
son dernier moment à la religion catholique, et de son refus persistant de  
communiquer spirituellement avec les infidèles et les faux pasteurs.  
La volonté de se faire avec l'appui de Dieu aux derniers secours de la  
Religion qui s'est fait lui être procurés par les ministres catholiques.  
Je vous fais un grand plaisir de l'avoir que vous m'avez fait, ce sont  
des actes précieux, c'est un dépôt sacré que je conserverai jusqu'à la mort.  
J'écris par le même courrier à votre frère Jacques. Je vous embrasse tous  
de tout mon cœur et de toute mon âme, Ma mère, mon frère et ma sœur.  
Votre fils, votre frère, François

Copie d'une lettre de Louis-Joseph François datée du 16 juillet 1792.

septembre : " Le père FRANÇOIS fut précipité par une fenêtre dans la rue où des femmes armées de massues avec lesquelles on bat le plâtre achevèrent de le tuer...

Quand ce fut fini, les corps de tous les martyrs furent dépouillés de leurs vêtements et entassés dans des voitures comme on eut fait avec du bois.

On vit alors des femmes leur arracher les yeux avec des ciseaux, tandis que des hommes, véritables tigres à face humaine, étaient debout sur les cadavres qu'ils piétinaient en criant "Vive la Nation".

C'est ainsi que ces saintes reliques furent conduites vers les carrières dans lesquelles on les précipita ".

Le 13 octobre 1792, DUFFORT et LENFANT, administrateurs du département de police, signent son acte de décès.

L'extrait mortuaire fut ramené de Paris par son frère Pierre qui le préserva

ainsi de l'incendie des archives conservées à l'hôtel de ville.

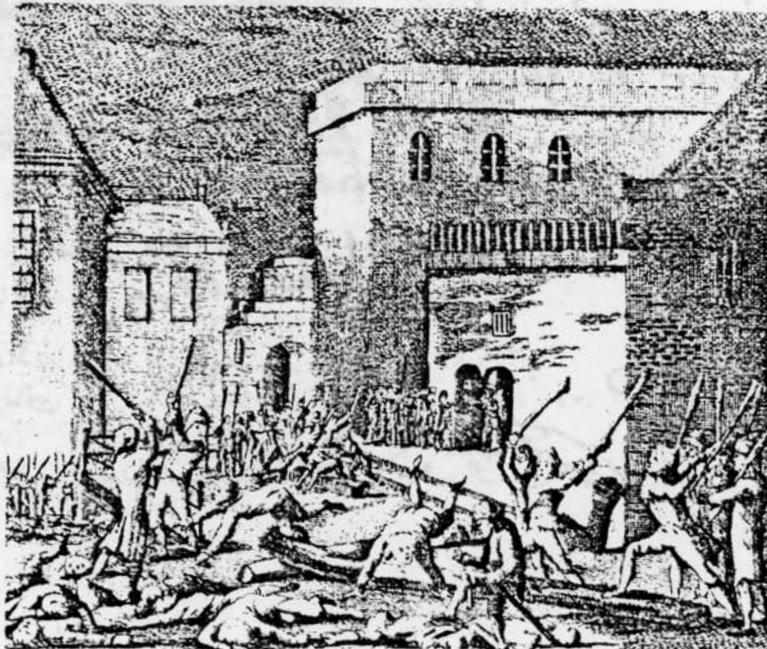
Son attitude lui vaudra d'être béatifié en compagnie de 190 autres martyrs de septembre par le pape Pie XI le 17 octobre 1926.

Pour commémorer cet événement, une statue du Bienheureux fut exposée dans l'église Saint-Médard de Busigny.

Ainsi le souvenir de ce Busignois se perpétue dans sa ville natale où chaque année une messe est célébrée en sa mémoire le jour anniversaire de son martyre.

Mes remerciements à madame et mademoiselle BOUTHEMY et à madame SEGAX.

Patrick RAGUET



"Massacre de septembre", gravure hollandaise.

Département de Police  
 Commune de Tassin  
 Nous, administrateur au Département de Police  
 certifions et attestons d'après l'état qui nous a  
 été remis par le Président et les Concessionnaires  
 de la Section des Sars-Culottes au devant des  
 Jardins des Plantes, des terres refractaires dénommées  
 de St Termin lequel état est certifié par nous  
 et vérifié par les dits Président et Concessionnaires  
 que le nommé Louis, Joseph François, surnommé  
 de ladite Commune de St Termin, âgé de  
 42 ans, s'is trouva porté comme y ayant été  
 mis en état d'arrestation le 13 août 1792  
 et qu'il y est aussi compris au nombre de  
 ceux qui ont été mis à mort le trois  
 septembre suivant /  
 En foi de quoi nous avons signé le présent  
 pour servir en lieu de Récépissé.  
 Fait à la mairie le 13 26 1792, le  
 premier de la République française.

Signé  
 Leufant

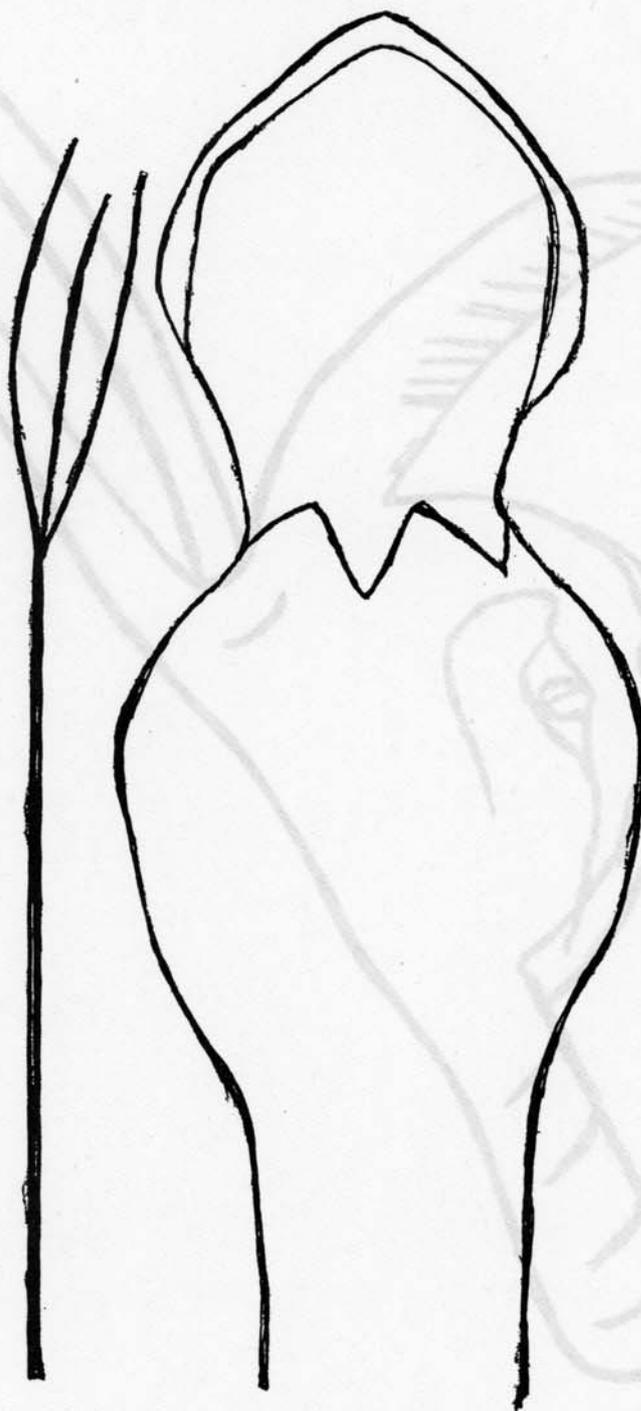
Dufford ad hoc

Copie de l'acte de décès de Louis-Joseph François.

## LES GRAFFITI DE L'ABBAYE DE VAUCELLES (suite)

*Par Jean-Claude LAMAND*

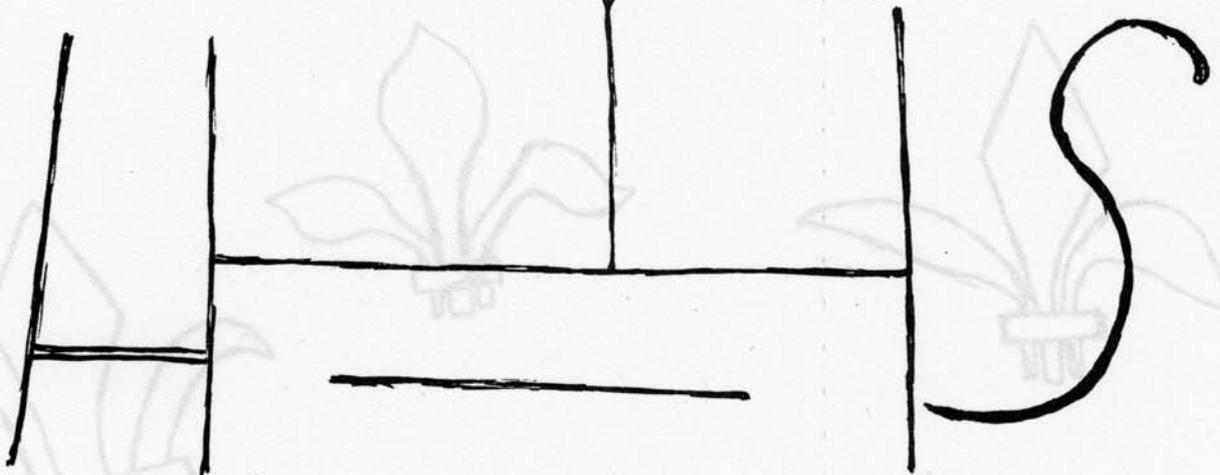
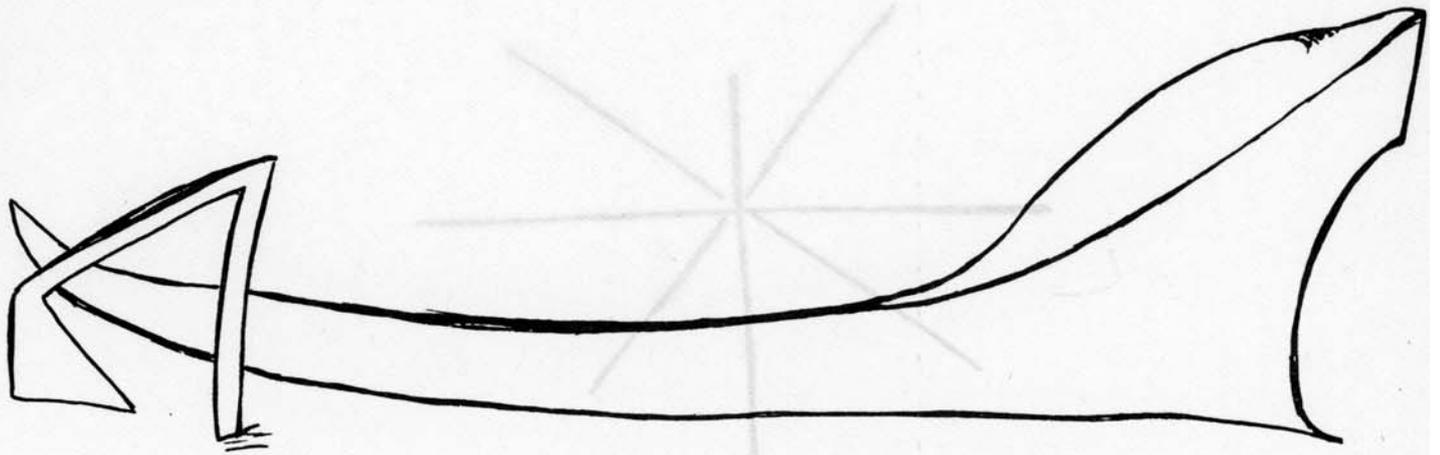
Faisant suite aux graffiti édités dans le numéro précédent, je me permets de vous en soumettre quelques autres aujourd'hui, particulièrement heureux de l'intérêt que cette édition a suscité et du souhait de mieux connaître l'abbaye de Vaucelles témoigné par certains d'entre vous amis lecteurs. A ceux qui curieux d'y découvrir certains de ces dessins, comme monsieur R. MACHU par exemple, je répondrais qu'ils sont disséminés au travers des salles et que leur découverte dépend souvent du hasard ou surtout d'une bonne connaissance de ce grand et très beau livre de notre histoire.

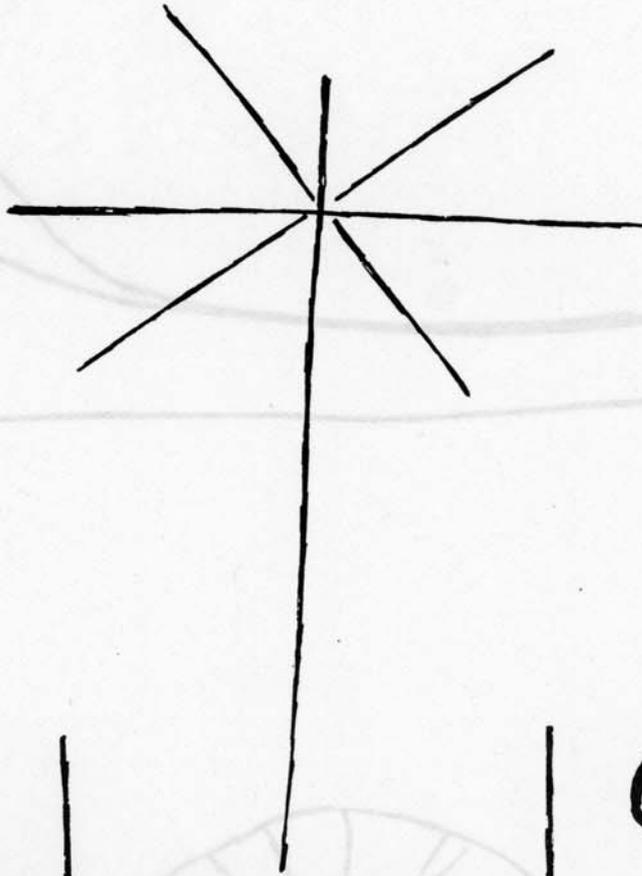


Par Jean-Claude LAMAND

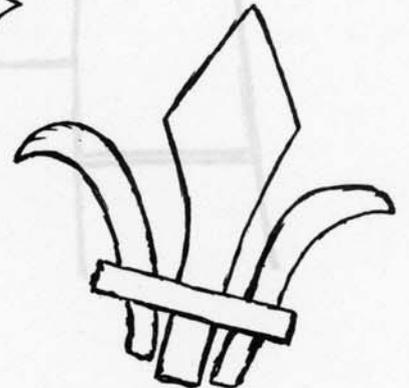
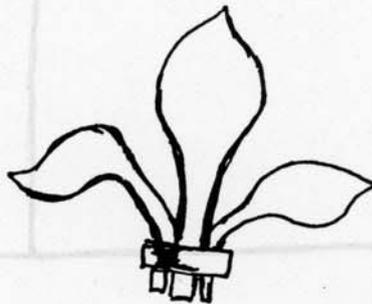
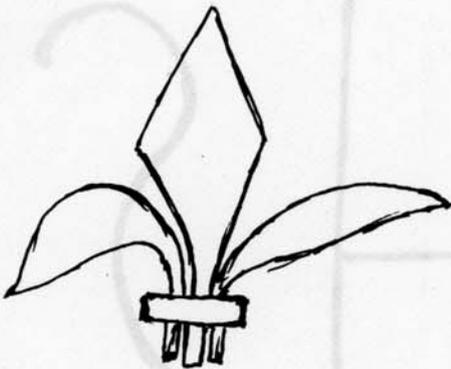
Faisant suite aux graffitis publiés dans le numéro précédent, je me permets de vous en soumettre quelques autres au jourd'hui, particulièrement heureux de l'intérêt que cette édition a suscité et du soutien de mieux connaître l'abbaye de Vauclaves témoigné par certains d'entre vous amis lecteurs. A ceux qui curieux d'y découvrir certains de ces graffitis, comme monsieur R. MACHU par exemple, je répondrais qu'ils sont disséminés au travers des salles et que leur interprétation dépend souvent du hasard ou surtout d'une bonne connaissance de ce grand et très beau livre de notre histoire.







HIS



# NOS VILLAGES MÉCONNUS : SAINT-VAAST-EN-CAMBRÉSIS

## (2<sup>ème</sup> partie)

Par Thierry LEROY

**Vous avez pu découvrir dans le précédent numéro la première partie de l'historique de Saint-Vaast-en-Cambrésis des origines à 1800. Je me suis efforcé dans cette seconde partie de vous présenter les aspects et les faits les plus intéressants et les plus marquants de l'histoire de mon village de 1800 à 1914.**

**Je vous rappelle que ce n'est que depuis la délibération communale du 17 janvier 1962 que l'on parle de "Saint-Vaast-en-Cambrésis".**

### Historique des bâtiments communaux

L'église actuelle de Saint-Vaast fut construite en 1747 au même endroit que la précédente. La série O des Archives Départementales du Nord nous apprend que cette nouvelle église fut endommagée pendant la Révolution : des travaux de charpentage y sont effectués en 1809, la cloche cassée est refondue en 1816 par François PAMAR, Maire et fondeur, la charpente des combles est reconstruite en entier en 1819 et de nouveaux vitraux sont installés. En 1904, le clocher est réparé et en 1922, l'église est restaurée suite aux dégradations causées lors de la Première Guerre mondiale. En 1923, la cloche est refondue.

L'ancien cimetière de Saint-Vaast se trouvait autour de l'église. Clos de murailles garnies de tours élevées, il servait de forteresse aux habitants qui s'y réfugiaient avec leurs familles. Il était possible d'admirer dans un de ses murs extérieurs trois pierres sculptées dont deux représentaient la Flagellation et Jésus au tombeau.

En 1835, suite à l'épidémie de choléra de 1832 qui engendra de nombreux décès dans la commune, la construction d'un nouveau cimetière fut envisagée mais la population refusa. Pour remédier au manque de place, le

cimetière fut agrandi d'1 are 50 centiares à l'Ouest après démolition d'une partie du mur d'enceinte.

La seconde épidémie de choléra de 1849 fut tout aussi meurtrière que la première et la commune se décida alors à acheter un terrain de 17 ares situé à l'Ouest de l'agglomération au lieu-dit Fonds Barals afin d'y installer un nouveau cimetière.

En 1893, une partie des murs de l'ancien cimetière est démolie. Notons qu'au début du siècle, il était possible de trouver à son emplacement en grattant le sol des restes de squelettes.

Le presbytère de la paroisse fut construit en 1899 à proximité de l'ancien qui datait de 1826. Signalons que le curé Constant BRICOUT versa 4500 francs pour sa construction, c'est à dire près de la moitié de la somme exigée.

Les écoles de la commune ont un passé très intéressant.

Les archives consultées mentionnent l'existence d'une maison d'école située rue du Marais en 1834 (cette maison était louée à la commune 100 francs par an par son propriétaire monsieur LEGROS).

En 1847, la commune achète la maison des familles BARBET et BOUCHER située devant l'église pour y établir la maison d'école de garçons et de filles.

Dès 1851, peu de temps après la loi FALLOUX, les annuaires du Cambrésis mentionnent la présence du couvent des Sœurs Sainte-Union à Saint-Vaast "dans un bâtiment aux murs blanchis à la chaux au sommet d'une butte derrière l'église". La série 1 T 124/12 des ADN confirme cette présence en 1860 et en 1882 un traité est signé entre la municipalité et la Congrégation de la Sainte-Union des Sacrés Cœurs de Douai.

L'école libre va alors suppléer l'école publique de filles jusqu'à sa construction. L'entrée y était gratuite moyennant un traitement de 600 francs par an à chacune des trois religieuses chargées de l'enseignement dans cette école. Il y avait deux classes ordinaires avec une classe enfantine mixte. L'enseignement y était rigoureux.

En 1882, la commune vote la reconstruction de son école de garçons qui est dans un état d'insalubrité.

En 1886, la commune acquiert une maison située Grand rue appartenant à Catherine BLAS, veuve de Pierre SIGNAL pour la somme de 8000 francs. S'y établissent l'école de garçons qui sont 185 à cette date, le logement de l'instituteur mais également en 1892 la maison commune (la mairie).

En 1903, les sœurs quittent Saint-Vaast et l'école est vendue aux enchères pour 3000 francs à un certain GUIDEZ.



3 - Saint-Vaast-lez-Solesmes (Nord) - Ecole Congréganiste

B. F., PARIS



5 - Saint-Vaast-lez-Solesmes (Nord) - Ecole Communale de Filles

B. F., PARIS

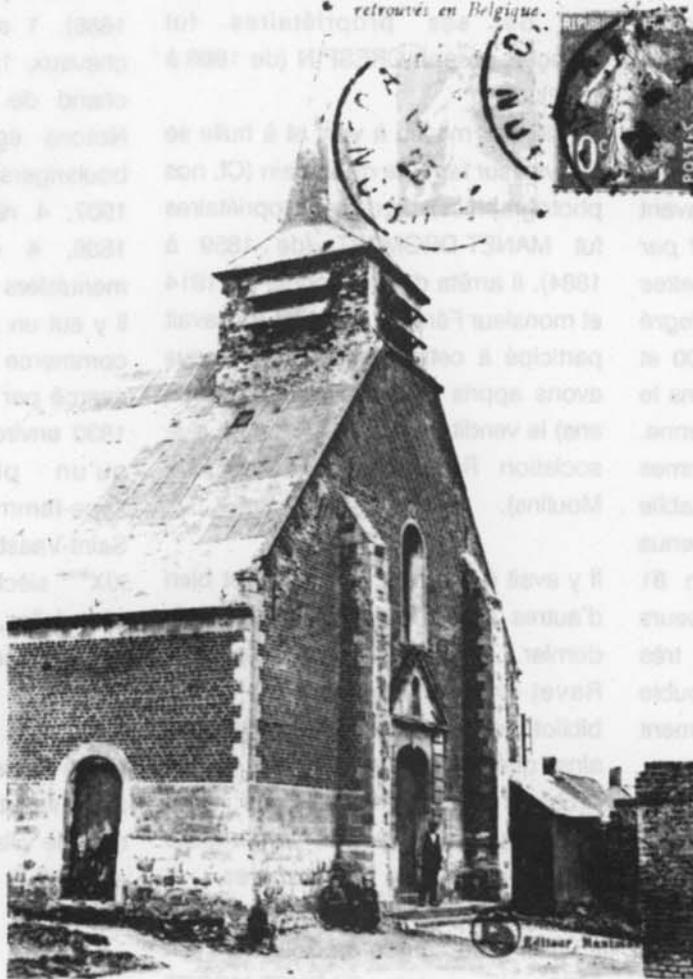


G. F., PARIS

11 - Saint-Vaast-lez-Solesmes (Nord) - La Sucrierie

SAINT-VAAST-en-CAMBRESIS - L'Eglise pillée par les Boches

Les troupes des autels (bandeliers, appliques et candélabres) ont été retrouvés en Belgique.



En 1912, les filles sont accueillies dans leur nouvelle école. En 1957, une école enfantine comprenant deux classes vient s'ajouter aux deux écoles publiques de filles et de garçons et en 1968 une école primaire mixte cette fois est construite.

Nous terminerons cette présentation des bâtiments communaux de Saint-Vaast par un historique des **calvaires et chapelles**.

Le calvaire situé près du cimetière fut construit en 1832 sans doute pour protéger le village de l'épidémie de choléra. Il fut déplacé de quelques mètres à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le calvaire situé à l'intersection des chemins Catelot et d'Haussy fut sans doute édifié à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

La chapelle Notre-Dame du Bon Secours date de 1822 et la chapelle plus communément appelée "la Grotte" fut construite vers 1955.

### **La vie économique à Saint-Vaast au siècle dernier**

L'activité principale de Saint-Vaast au siècle dernier était le **textile**. Déjà avant la Révolution, le village "*honorait par son industrie la fabrication de toilettes qu'elle avait porté à son dernier degré de perfection*". En 1801, entre 200 et 300 métiers étaient en activité dans le village et rythmaient la vie quotidienne. D'après la liste des conscrits (hommes de 20 à 35 ans) de la commune établie en 1836, 122 des 151 villageois retenus étaient mulquiniens, soit environ 81 pour cent. La renommée des tisseurs du canton de Solesmes était très bonne et ils avaient souvent un double emploi puisqu'ils étaient également "bettrafieux".

Saint-Vaast comptait un certain nombre de **moulins** au siècle dernier.

Un moulin à vent se trouvait sur le chemin de Cambrai. Ses propriétaires furent : Jean-Baptiste Gilles DEUDON

d'Avesnes-les-Aubert (de 1830 à 1836), Paul MALAQUIN d'Avesnes-les-Aubert (de 1836 à 1841), Auguste BU-CHART-POURE d'Avesnes-les-Aubert (de 1841 à 1850), Nicolas FLAMENT-BERTOUX de Saint-Aubert (de 1850 à 1854) et Jean-Baptiste LEFEBVRE qui dut le démolir entre 1858 et 1861, celui-ci étant trop près de la route.

Un autre moulin à vent "tout en bois et bien peu de fer" se tenait sur le chemin de Beaufossé. Ses propriétaires furent: Théodore PAMART, Catherine PAMART (de 1848 à 1856), Pierre WATREMETZ (de 1856 à 1874), Jean-Baptiste TELLIEZ-DEFOSSEZ de Saulzoir (de 1874 à 1882), Cyrille LORRIAUX (de 1882 à 1901). Il brûla en novembre 1901.

Un troisième moulin à vent se trouvait également sur le chemin de Cambrai. Un de ses propriétaires fut François-Joseph CRESPIEN (de 1866 à 1882).

Un dernier moulin à vent et à huile se trouvait sur la route de Denain (Cf. nos photographies). Un de ses propriétaires fut MANET-DROMART (de 1859 à 1884). Il arrêta de fonctionner en 1914 et monsieur Fénelon BISIAUX (qui avait participé à cette étude et dont nous avons appris le décès à l'âge de 95 ans) le vendit en 1989 à l'A.R.A.M. (Association Régionale des Amis des Moulins).

Il y avait également à Saint-Vaast bien d'autres industries à la fin du siècle dernier. Les annuaires du Cambrésis et Ravet-Anceau consultés à la bibliothèque municipale de Cambrai ainsi que les séries M 417 et O des Archives Départementales du Nord nous apprennent que de nombreuses autres activités artisanales et industrielles apportaient la prospérité au bourg du canton de Solesmes. En 1872, un certain TAQUET-MORET

exploitait **une tannerie**. En 1880, un nommé COLMANT exploitait **une fabrique de sucre**. Il y avait également à Saint-Vaast **quatre brasseries** en activité en 1893 exploitées par les sieurs CARETTE, COLERY, FAREZ et RICHEZ. Notons également qu'en 1893 MANET exploitait **une fabrique d'huile** et que DHERBOMEZ possédait **une fabrique de cossettes** (fondée en 1859 par Eugène CATTIAUX) ainsi qu'**une fabrique de chicorée** (démolie en 1880).

L'**artisanat et le commerce** étaient actifs et représentés de façons diverses dans le village. En 1850, il y avait 19 cabarets (40 en 1888), 8 fabricants de batiste (19 en 1857, 4 en 1864, 10 en 1876 et 2 en 19123), 8 fabricants de tissus (15 en 1857, 8 en 1864, 5 en 1876), 2 facteurs de fabrique, 4 charrons, 2 maréchaux-ferrants, 2 meuniers (3 en 1868), 2 épiciers (9 en 1866), 1 arpenteur, 1 marchand de chevaux, 1 débitant de tabac, 1 marchand de fil de lin et 1 tonnelier. Notons également qu'il y avait 6 boulangers en 1892, 4 bouchers en 1907, 4 rempailleurs de chaises en 1886, 4 cordonniers en 1907, 5 menuisiers en 1890,... De 1850 à 1924, il y eut un puis deux aubergistes et le commerce de vins et de spiritueux fut exercé par la famille HAUTCŒUR de 1830 environ à 1978. Signalons enfin qu'un pharmacien et qu'une sage-femme étaient installés à Saint-Vaast dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle ainsi qu'un marchand de chandelles, un poëlier en fonte et un couvreur en paille.

N'oublions pas avant de terminer cette partie de parler de l'**activité agricole** à Saint-Vaast. Il y avait 12 cultivateurs dans le village en 1886 et en 1913 (21 en 1939 et 5 aujourd'hui).

## La vie politique, sociale et religieuse au XIX<sup>ème</sup> siècle

Le premier recensement de 1801 nous apprend que Saint-Vaast-lez-Solesmes a une population de 744 habitants. En 1850, 1734 habitants sont recensés (soit une augmentation d'environ 129 % en l'espace de 49 ans). Il y avait 1895 habitants en 1888 et 1735 en 1911.

De 1815 à 1818, le Cambrésis est occupé par les Russes du comte VORONSOV. L'Etat-Civil de Saint-Vaast nous révèle l'existence d'une caserne de cosaques russes située Petite Rue en 1817 ainsi que la présence dans le village d'une douane royale.

L'épidémie de choléra venue d'Asie frappa la France dès 1830. Elle toucha fortement le village de Saint-Vaast (85 décès sont recensés dans l'Etat-Civil en 1832). La seconde épidémie de 1849 fut encore plus meurtrière puisque 128 décès y sont recensés et des familles entières furent décimées.

Le chemin de Saint-Vaast à Haussy fut tracé le 14 septembre 1829. Il a été donné à ce chemin une largeur de 5 mètres (15,5 pieds).

En 1835, la commune affecte une somme de 22000 francs pour la construction de la chaussée pavée de Solesmes à Cambrai. 8000 francs sont ajoutés en 1837. En 1841, deux parcelles de terre du Bureau de bienfaisance sont aliénées pour permettre la construction de cette voie de grande communication.

L'orage d'une rare violence qui eut lieu dans la nuit du 3 au 4 mai 1838 provoqua l'inondation de 68 maisons, l'écroulement de certaines d'entre-elles mais aussi la destruction d'une partie du pont sur l'Erclin.

Saint-Vaast fut le théâtre de troubles et de désordres les 11, 12 et 13 mars 1846 suite à l'achat de pommes de terre par le sieur Jean-Baptiste BOUCHER alors accusé de spéculation par la population (car ces pommes de terre étaient destinées à la Belgique). Les habitants appartenant à la classe la plus pauvre (environ 150 personnes) se rassemblèrent pour s'opposer au départ des voitures chargées. Il fallut la présence du Sous-Préfet, du Procureur du Roi et d'importantes forces de gendarmerie pour calmer les esprits. Trois villageois furent arrêtés. Cette crise locale, véritable crise de subsistance, nous fait penser à une émeute d'Ancien Régime. Mais il ne faut pas oublier que la condition des classes sociales indigentes en ce milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle était souvent très difficile et pénible.

En 1848, on vote 15000 francs pour aider à la création du chemin de Saint-Vaast à la Guisette qui sera d'une grande utilité parce qu'il assure du travail et le salaire aux ouvriers inoccupés.

Toujours en 1848, "MARET, Maire encore attaché à la royauté, est déchu à l'unanimité du peuple" mais refuse de remettre le sceau de la mairie à la Garde Nationale. Des problèmes surgissent lors de l'élection municipale (renouvelées par deux fois). Dominique DUBOIS est élu Maire.

1848-1851 : "il y a à Saint-Vaast le parti royaliste ou blanc, le parti républicain modéré ou rouge". Les membres du Conseil municipal et du Bureau de bienfaisance refusent de se réunir. Dominique DUBOIS doit démissionner et est remplacé par Auguste LENGRAND, fabricant de batiste. En 1849, construction du chemin vicinal n° 45 de Denain à Saint-Vaast.

En 1870, le Conseil municipal conteste le tracé d'un projet de ligne de chemin de fer de Cambrai à la frontière belge "qui ignore Saint-Vaast où l'on trouve fabrique de sucre, brasserie, pharmacie, exploitation d'huile végétale, fabrique de chicorée, meunerie développée, grand commerce de batiste et de tissus divers, quincaillerie et bien d'autres industries tendant à prendre de l'extension".

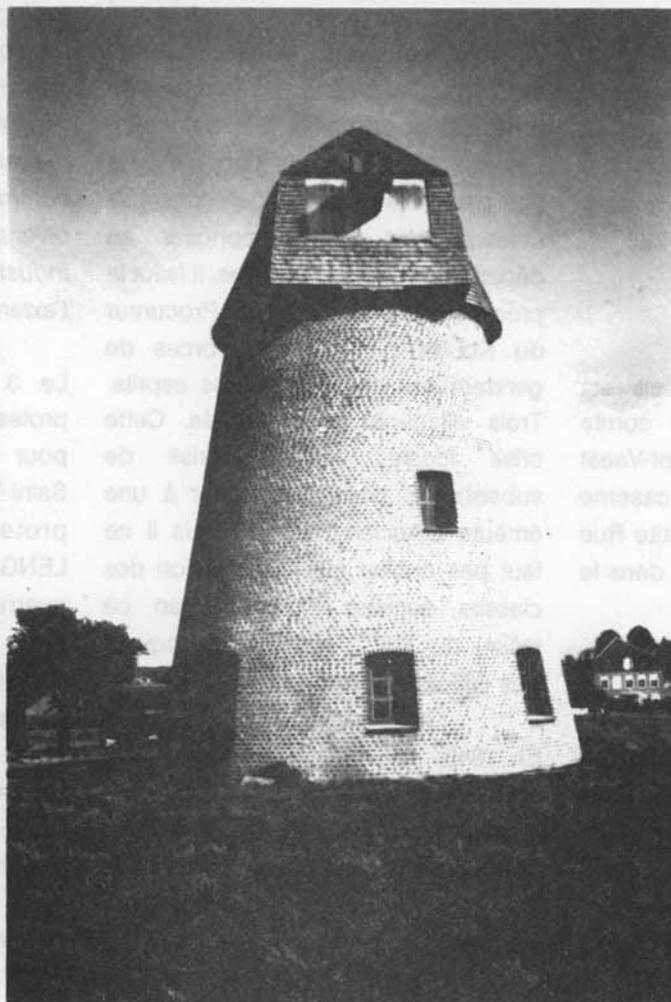
Le 3 septembre 1872, le ministre protestant de Quiévy loua une maison pour 3 ans dans la commune de Saint-Vaast pour assurer le culte protestant (le Maire Auguste LENGRAND signalant qu'il n'y a que quatre calvinistes à Saint-Vaast dont deux ne vivant que momentanément dans le village). Le 20 octobre 1873, le Conseil municipal de Saint-Vaast se réunit en séance extraordinaire pour réclamer la haute-intervention de M. le Sous-préfet de Cambrai pour la fermeture de cet établissement illégal d'un lieu de culte ouvert en cette commune depuis quinze mois "attendu qu'il est inutile, dangereux car il entraîne des conflits regrettables et onéreux car Saint-Vaast n'est pas assez riche pour se payer le luxe de deux religions" (7 V 25/26, ADN).

En 1875, construction d'un pont sur le ravin de l'Erclin à la traversée de la rue de la Cavée.

D'autres ponts sont construits sur l'ancien chemin du Gave (élargi en 1898) et au Marais (actuelle place Henri Barbusse).

Suite à la loi du 15 juin 1872 est créée une ligne de chemin de fer allant de Cambrai à Dour en Belgique qui nécessite plusieurs expropriations.

De tels événements se reproduisent lors de la mise en place d'une ligne à



Le moulin de l'A.R.A.M. à Saint-Vaast-en-Cambrésis (photographie de l'association).

voie étroite de Denain au Catelet en 1889. Cyrille LORRIAUX évoque dans ses mémoires l'intérêt économique de cette ligne.

Le 3 août 1876, le Conseil demanda l'autorisation d'abattre l'arbre de la Femme entièrement creux qui se trouve à l'intersection de quatre chemins.

C'est la disparition d'un véritable symbole (voir l'article précédent) mais le haut-lieu apparaît toujours sur les cartes d'état-major en raison de son intérêt stratégique.

Les mémoires de Cyrille LORRIAUX (secrétaire de mairie de la commune de 1900 à 1913) que nous publierons prochainement ainsi que l'analyse des registres de délibérations municipales nous permettent de souligner la vive exaltation qui régna au village à la veille de la Première Guerre mondiale.

A l'origine, la plupart des tisseurs étaient tisseurs à la main mais la misère était devenue grande (salaire d'un ménage réduit à un franc par jour) et beaucoup d'ouvriers devaient entreprendre le binage et l'arrachage des betteraves à l'étranger ou encore la "fraude du tabac".

Avec le développement commercial et industriel (Cf. Ligne du Cambrésis), les tisseurs abandonnèrent le tissage de la laine pour le tissage du fil. Le tissage "à la sonnette" remplaça le tissage à la main et bientôt "l'ouvrier-tisseur qui végétait et ne gagnait qu'un salaire de famine déserta son métier pour se faire ouvrier d'usine aux forges de Denain".

C'est vers cette époque que se met en place la Chambre Syndicale des tisseurs.

Divers documents à rattacher aux mémoires de Cyrille LORRIAUX trouvés

# BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE DE NOS CINQ PREMIERES REVUES (LES ARTICLES ET LEURS SOURCES)

Beaucoup de nouveaux abonnés nous écrivent afin de connaître le contenu de nos précédentes revues et afin d'obtenir un relevé bibliographique des articles parus jusqu'alors.

Notre équipe souhaitant offrir à ses lecteurs des pistes de recherches se soumet volontiers à cet exercice et profite de cette occasion pour souligner quelques points qui nous tiennent à cœur sur la confection des revues.

La plupart des études réalisées pour l'essentiel par les membres de "Cambrésis Terre d'Histoire" sont avant tout un travail d'équipe. C'est à dire que la signature qui figure aux deux extrémités des articles est généralement celle du responsable du dossier qui a présenté le sujet lors des réunions mensuelles et qui est chargé de recueillir les diverses informations et documents nécessaires à l'élaboration de son article.

Il convient également de préciser que les thèmes abordés à travers nos revues sont tout à fait inédits. Les sujets traités sont le fruit d'un travail intensif réalisé sur le terrain, dans les mairies, à la bibliothèque municipale de Cambrai, aux Archives Départementales du Nord,...

Une des priorités de l'association est de présenter aux amateurs d'histoire locale le passé de communes n'ayant pas fait jusqu'à présent l'objet d'études. Ceci est la raison pour laquelle les cantons de Marcoing (où se trouve notre siège social) et ceux de Cambrai Est et Ouest ont été privilégiés.

Rappelons cependant qu'au fil des cinq revues présentées, 14 communes ont fait l'objet d'un ou plusieurs articles : Banteux, Bantouzelle, Honnecourt, Masnières, Les Rues des Vignes et Villers-Guislain dans le canton de Marcoing / Blécourt et Cuvillers dans le canton de Cambrai-Ouest / Eswars et Thun-Saint-Martin dans le canton de Cambrai-Est / Troisvilles dans le canton de Le Cateau / Walincourt dans le canton de Clary / Saint-Vaast-en-Cambrésis dans le canton de Solesmes / Cambrai.

L'extension récente de notre association grâce à l'arrivée de quelques membres originaires du Caudrésis et du Catésis nous a permis dès ce numéro d'étendre notre champ d'investigation aux communes de l'Est de notre province, communes dont le riche patrimoine ne peut manquer d'être étudié.

Nous espérons de continuer à vous satisfaire et nous restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Voici sans plus attendre la première bibliographie exhaustive des articles parus dans les revues "Cambrésis Terre d'Histoire" numéros 1, 2, 3, 4 et 5.

## REVUE N° 1 (octobre 1991)

### \* **La cense de Vinchy** par Arnaud GABET

Sources : 36 H 312 + 2 E 26 + Série 1 Q + 4 Q 12-2010 + Cadastre de 1824 et matrice + Plan Cambrai + Série O (ADN) + LEFEBVRE, Georges. Les paysans du Nord pendant la Révolution française. 1924.

### \* **Jules Herbin : FFI et réfractaire cambrésien** par Nicolas DHENNIN

Sources : Etat-Civil de Cambrai + Témoignages.

### \* **Un cimetière russe à Cambrai** par Cambrésis Terre d'Histoire

Sources : ouvrages généraux.

\* **Nos villages méconnus : Banteux et Bantouzelle** par Cambrésis Terre d'Histoire  
Sources : Séries C, G, 7 H, 28 H, L, O et M 417 (ADN) + LE CARPENTIER. Histoire généalogique des Pays-Bas. 1664 (BMC).

\* **Bantouzelle au XVIII<sup>ème</sup> siècle** par André CARRE  
Sources : C 16956, 20907, 19690, 20869, 18413, 20543 (ADN) + 3 G 1119 à 1133, 371, 1179 (ADN) + 28 H 25, 91, 161 à 164, 167, 168, 170, 171, 174 (ADN) + 7 H 20, 32, 33, 41 (ADN).

\* **Banteux à la belle époque (1ère partie)** par Cécile RICHARD  
Sources : Séries O et M 417 (ADN) + Cadastre de 1878 + Cartes postales de monsieur Gérard Gaillard.

\* **Etats-Civils du Cambrésis** par Cambrésis Terre d'Histoire  
Sources : Répertoire des microfilms de l'Etat-Civil de la région du Nord (ADN).

## REVUE N° 2 (février 1992)

\* **Le culte de Notre-Dame de Tongres à Troisvilles** par Nicolas DHENNIN  
Sources : L'abbé MOMAL. Le culte de Notre-Dame de Tongre à Troisvilles. 1893 (collection personnelle) + L'abbé MOMAL. Monographie communale et paroissiale de Troisvilles. 1903 (BMC) + Témoignages.

\* **Origines et enfance cambrésienne du dernier poète parnassien : Auguste Dorchain (1857-1930)** par Arnaud GABET  
Sources : E 2464 (ADN) + Etats-Civils de Banteux, Cambrai et Proville + Recensements de la ville de Cambrai.

\* **Châteaux et seigneurs de Thun-Saint-Martin** par Pierre MOLLET  
Sources : L'abbé LIBERT. Une page d'histoire sur Thun-Saint-Martin. 1927 (collection particulière) + LE CARPENTIER. Histoire généalogique des Pays-Bas. 1664 (BMC) + M.S.E.C n° 30 (BMC) + Archives particulières de la famille d'Herbais de Thun + Généalogie de la famille De Belleforière + Cadastre de 1834 (Mairie) + Témoignages.

\* **Les archiducs (1598-1621) et le Cambrésis** par Cambrésis Terre d'Histoire  
Sources : Le Chanoine TELLIEZ. L'après-guerre dans le Cambrésis de 1595 à 1600. M.S.E.C n° 86 (BMC) + Chronique des voyages des rois d'Espagne (tome IV) + Numéro spécial des études cambrésiennes sur la lutte France/Espagne (BMC).

\* **Nos villages méconnus : Blécourt** par Cambrésis Terre d'Histoire  
Sources : Séries C, G, H, L, M, O, Q (ADN) + Témoignages.

\* **Banteux et Bantouzelle révolutionnaires** par André CARRE  
Sources : Séries L et Q (ADN) + B 5762 bis (ADA).

\* **Banteux à la belle époque (2<sup>ème</sup> partie)** par Cécile RICHARD  
Sources : Séries O et M 417 (ADN) + Ravet-Anceau + Cadastre de 1878 + Cartes postales de monsieur Gérard Gaillard.

## REVUE N° 3 (juillet 1992)

\* **La ferme des dîmeurs à Masnières** par Cambrésis Terre d'Histoire  
Sources : BRETZNER, Victor. Histoire de Masnières. (BMC) + 2 E 26 (ADN) + Cadastre de 1880 .

**\* L'arrestation du général Giraud à Rancourt le 19 mai 1940 (1ère partie)** par André CARRE

Sources : Voir bibliographie en fin d'article + Témoignages.

**\* Considérations sur le métier de sage-femme en Cambrésis depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle** par Odile HENAUT

Sources : M.S.E.C n° 83 et 97 (BMC) + VILLETTE, Marc. Les Etats Généraux du Cambrésis de 1677 à 1790. 1950 + Témoignages + Culture personnelle.

**\* Le cours de l'Escaut en 1749 (1ère partie)** par Nicolas DHENNIN

Sources : C 267 (1) / 18 627 (ADN).

**\* Nos villages méconnus : Cuillers** par Roland DELTOUR

Sources : 3 G 987, 2323, 68, 359, 5 G 544, 7 G 1237, 1238 (ADN) + 1 H 350 (ADN) + L 6979, 6546, 6552, 4997, 5140, 5178, 6932, 6949, 6887, 3376 (ADN) + Séries O et M 417 + Cadastre + Annuaires Ravet-Anceau + Documents et recherches de monsieur Roland Deltour.

**\* Les relations Eglise-Etat en Cambrésis (1ère partie : la querelle scolaire et la montée de l'anticléricalisme)** par Cambrésis Terre d'Histoire

Sources : Archives paroissiales de Villers-Guislain.

**\* Evolution de la population du Cambrésis au XVIII<sup>ème</sup> siècle** par Nicolas DHENNIN et Arnaud GABET

Sources : C 9155 à 9161, C 20609 (ADN) + La liste des délégués du Tiers-Etat au bailliage en 1789 (ADN) + L 5241 (ADN).

**REVUE N° 4 (octobre 1992)**

**\* La collégiale disparue de Walincourt** par Arnaud GABET

Sources : L'abbé GUYOT. Notice sur le chapitre Notre-Dame de Walincourt + Série 12 G (ADN) + Séries L et 1 Q (ADN) + Plans cadastraux de 1811 et 1854 + Archives privées de monsieur Duploup.

**\* L'arrestation du général Giraud à Rancourt le 19 mai 1940 (2<sup>ème</sup> partie)** par Cécile RICHARD et André CARRE

Sources : La Renaissance du Cambrésis du 15 novembre 1947 (BMC) + L'Eclair du Cambrésis du 9 novembre 1947 (BMC) + L'Eclair du Cambrésis du 16 novembre 1947 (BMC).

**\* Le cours de l'Escaut en 1749 (2<sup>ème</sup> partie)** par Nicolas DHENNIN

Sources : C 267 (1) / 18 627 (ADN).

**\* Les relations Eglise-Etat en Cambrésis (2<sup>ème</sup> partie : de l'adoration de la Nation à la Séparation avec l'Etat)** par Cambrésis Terre d'Histoire

Sources : Archives paroissiales de Villers-Guislain.

**\* En marge de la fête de Saint-Bernard : le culte des Saints à Vaucelles** par Georges LEBRUN et Arnaud GABET

Sources : E 2464 (ADN) + L'abbé BULTEAU. Notice historique et archéologique + A 1335 (BMC).

**\* Nos villages méconnus : Thun-Saint-Martin** par Pierre MOLLET

Sources : L'abbé LIBERT. Une page d'histoire sur Thun-Saint-Martin. 1927 (collection particulière) + 3 G 3, 114, 1200, 4 G 438, 3742, 3743, 4427, 4428, 7340, 5 G 563, 7 G 200 à 203, 457, 944, 945, 1843 (ADN) + L 540, 1264, 5045, 5065, 6544 à 6546, 6552, 6628, 6933, 6945, 6887, 6982, 10485, 12463, 12466, 15162 (ADN) + L'abbé BONTEMPS. Histoire d'Iwuy (BMC) + M.S.E.C n° 30 (BMC) + Séries O et M 417 (ADN) + Cadastre + Témoignages.

**\* De nouvelles armoiries pour Saint-Vaast-en-Cambrésis** par Michel LEROY

Sources : LE CARPENTIER. Histoire généalogique des Pays-Bas. 1664 (BMC) + D'HOZIER ET GODEFROY (B.N) + 5 G 386 + 36 H 327 (ADN) + série B (ADN et BMC) + LEURIDAN + BRUYELLE.

**REVUE N° 5 (janvier 1993)**

**\* Vie et mort d'un moine de Vaucelles** par Arnaud GABET et Georges LEBRUN

Sources : Manuscrits A 1335 et A 1425 (BMC).

**\* Les graffiti de l'abbaye de Vaucelles** par Jean-Claude LAMAND

Sources : Dessins personnels.

**\* La formidable épopée cambrésienne des Canadiens en 1918** par Nicolas DHENNIN

Sources : SPITZMULLER, G. La bataille pour Cambrai. 1919 (BMC) + LIVESAY, J-F. Canada's hundred days. 1933 (collection particulière).

**\* Châteaux et seigneurs d'Eswars** par Pierre MOLLET

Sources : Le Chanoine DELATTRE. Page d'histoire sur Eswars (collection particulière) + Le CARPENTIER. Histoire généalogique des Pays-Bas. 1664 (BMC) + LEURIDAN + 3 G 72 (ADN) + Série L (ADN) + Cadastre de 1903 (mairie) + Etats-Civils de Cambrai et d'Eswars + Témoignages.

**\* Nos villages méconnus : Saint-Vaast-en-Cambrésis (1ère partie)** par Thierry LEROY

Sources : BRUYELLE. Notes géologiques sur l'arrondissement de Cambrai (BMC) + L'abbé TELLIEZ. Histoire de Saint-Hilaire (collection particulière) + LE CARPENTIER. Histoire généalogique des Pays-Bas. 1664 (BMC) + Séries C, G, L, Q (ADN).

**ABREVIATIONS : ADN (Archives Départementales du Nord).**

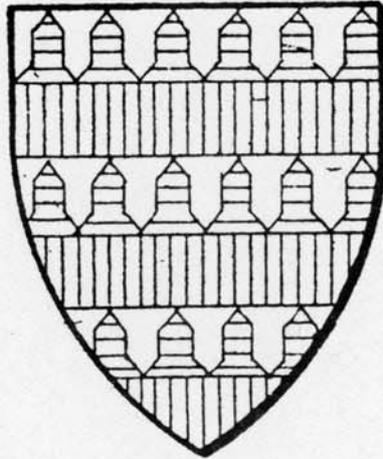
**BMC (Bibliothèque Municipale de Cambrai).**

**M.S.E.C (Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai).**

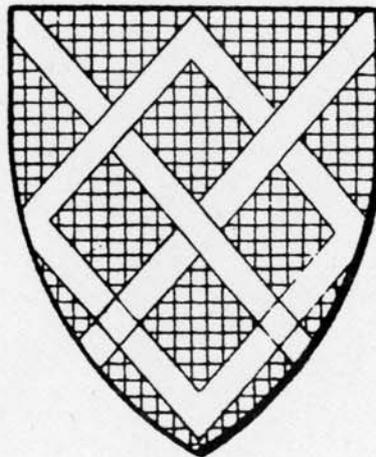
**ADA (Archives Départementales de l'Aisne).**

**B.N (Bibliothèque Nationale).**

## ARMOIRIES



Busigny



Marcoing

## COURRIER DES LECTEURS

### QUESTIONS

\* Recherche en vue d'un article tous les actes d'Etat-Civil du Cambrésis des périodes impériales et pré-impériales (1804-1818) concernant les prisonniers de guerre étrangers (Espagnols, Autrichiens, Prussiens, Anglais,...), les conscrits, réfractaires et miliciens, les occupants Anglais et Russes ainsi que les mentions marginales.

**Madame C.L (Saint-Vaast-en-Cambrésis)**

\* Recherche la date de naissance de **Jean-Louis DENIS**, fils de Pierre-Louis et de Marie-Rosalie LEFEBVRE, né aux environs de 1760 à Vendhuile.

\* Recherche la date de mariage de **Pierre-Louis DENIS** et de **Marie-Rosalie LEFEBVRE** (vers 1750 à Vendhuile).

\* Recherche ascendance de **Marie-Rosalie LEFEBVRE** (vers 1730 à Vendhuile).

\* Recherche ascendance du couple **Pierre-Joseph Zéphyrin CHARLET** et **Joséphine**

**CAYET** (X avant 1845, région d'Honnecourt ?).

\* **Recherche des renseignements sur les familles honnecourtoises suivantes** : BOUDRIERE (1698 Marez), BOURDON (1680-1800 Honnecourt), CABAY, CAYET, CHARLET (1863 Honnecourt), DENIS (1655-1890 Vendhuile, Honnecourt), GUILBERT (1659-1776 Honnecourt), HAGARD (1685-1745), LEDOUX (1676-1722), LEFEBVRE (1800 Vendhuile), LEFILS (1680-1793), LEFRANC (1664-1721), MAHON (1662-1732), POLAIN (1671-1735), PONTHEUX (1690-1842), ROBERT (1694-1739), ROUCELLE (1671-1757), TALFER (1686-1794), VASSEUR (1690-1757), VENIMAUUX (avant 1733 Marez).

**Madame F. P-G (Perpignan)**

\* **L'association "Cambrésis Terre d'Histoire" recherche documents, cartes postales et photographies sur les villages de Saint-Vaast-en-Cambrésis et de Thun-Saint-Martin.**

\* Recherche la date de naissance mais également tous renseignements sur l'ascendance de **Albertine LAUDE** (née vers 1798-1800 à Raillencourt) et de **Albert Joseph CATTELAINE** (né vers 1756 à Walincourt) et sur l'ascendance de **Marie Reine Joseph Marceline FEUILLET** (baptisée le 19 décembre 1765 à Walincourt).

**Madame E. V (Lambersart)**

### RÉPONSES

\* **Achille COQUERELLE**, 38 ans, demeurant à Honnecourt, employé depuis plusieurs années à l'entretien des nombreux chemins vicinaux construits de la commune d'Honnecourt, ouvrier terrassier, est nommé garde cantonnier par la commune en 1879. Il prendra ses fonctions à partir du premier janvier 1880 et remplacera ainsi Hippolyte PETIT garde cantonnier depuis 1872. Il est également signalé : "*bien que le candidat signe COCRELLE, il est à remarquer que l'extrait d'acte de naissance annexé au dossier porte COQUERELLE*". (Série 0, ADN).

\* **André MORCRETTE**, charron à Cambrai, achète des ormes à Masnières en 1757 (Cumulus 18330, ADN).

**Monsieur Nicolas DHENNIN (Cambrai)**

\* **Antoine CASIER X Marguerite LE ROY** le 30 juin 1683 - Marez, Clary (source : Tabellion de Cambrai, 2 E 26-96, n° 456, ADN).

\* **Charles CASIEE X Marie LAGRU** le 4 juin 1689 - Marez, Busigny (source : Tabellion de Cambrai, 2 E 26-17, n° 457, ADN).

\* **Antoine MORCRETTE** a épousé en premières noces **Barbe CASIER** à Marez, fille de Pierre CASIER, décédée avant 1677. Il a épousé en secondes noces **Marie LEBLOND** (contrat de mariage signé le 25 février 1677).

\* Relevé dans la revue "Flandre-Hainaut", 1990, n° 27, dans un article de monsieur le Docteur DERIEUX, pages 26 et 27 : **Marie LAGRUE** née le 1 octobre 1643 à Haussy, décédée le 8 janvier 1704 à Busigny, X le 29 juillet 1670 à Busigny **Jean HERBET**, puis X le 12 juin 1689 à Busigny **Charles CASIER** de Marest fils de Charles et de Magdelaine DESPAYES après contrat du 4 juin 1689 (2 E 26-17, ADN).

\* Présence de **BRICOUT** à Busigny avant 1800.

#### Monsieur Henri MORCRETTE (Metz)

\* **Louis TALFER** (né le 22 juillet 1732 à Honnecourt, décédé le 5 décembre 1807 à Honnecourt) est le fils de Pierre-Joseph TALFER, maréchal (né vers 1686 à Honnecourt, décédé le 23 août 1756 à Honnecourt) et de Marie VASSEUR (née vers 1690, décédée le 9 janvier 1757 à Honnecourt).

Il épouse le 25 juillet 1753 **Marie-Augustine VENIMAU**X (née vers 1735 à Marez, décédée le 24 germinal An XII à Honnecourt), fille de Louis VENIMAU (décédé avant 1753) et de Marie BOUDRIERE (née vers 1698 à Marez, décédée le 27 mai 1766 à Honnecourt), couple installé à Honnecourt vers 1733.

**Enfants** : Pierre-Louis (X en 1774 Marie EGO), Célestine (1757-1785) X Philippe DELATTRE, Alexandre (1760) X Marie-Thérèse LEVECQUE, Nicolas (1763) X Florentine GOSSELET, Marie-Caroline (1760-1842) X Evrart PONTHEUX, Siméon (1765) X Bernardine PAILLET, Alexandrine (1768-1795), Cornille (1760-1772), Marie-Louise (1774-1812) X Pierre-Joseph DUBOIS, Charles-Louis (1776) X Anastasie DUBOIS.

#### Madame Françoise POULLET-GOUJON (Perpignan)

##### \* MORCRETTE-MORTECRETE

- 26 février 1664 : mariage à Cambrai Sainte-Croix (2/617) d'**Arnoul DE LATTRE** et de **Rosze MORTECRET** (témoin : Guillaume CARON, Anthoine GUIDEZ) avec le consentement du pasteur d'Espinoy.

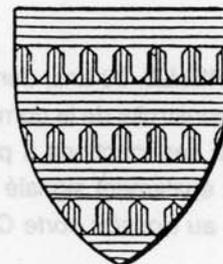
- 27 février 1770 : mariage à Rieux-en-Cambrésis (2/132 et 133) de **Jean-Philippe MERIAUX**, 35 ans, de Rieux, veuf de Marie Florence HOURIEZ et d'**Anne Catherine MORCRETTE**, 24 ans, de Marest, fille de Jean Antoine et de Marie Anne DEJARDIN.

- 28 janvier 1775 : décès et inhumation à Rieux-en-Cambrésis de **Catherine MORCRETTE**, 29 ans.

\* **COMPLEMENTS** sur l'article paru dans la revue n° 5 intitulé "châteaux et seigneurs d'Esvars" :



Armoiries des FARIAUX, vicomtes de Maulde, seigneurs de Troisvilles



de VILLAVICENCIO (d'azur à trois fascés vairées de gueules et d'argent)

#### Monsieur Jean-Philippe MAFILLE (Cambrai)

# INFORMATIONS - MANIFESTATIONS - PUBLICATIONS

## PUBLICATIONS

### INFORMATIONS

#### \* **Calendrier des réunions de l'association :**

SAMEDI 26 JUIN 1993

Il n'y a pas de réunions pendant les mois de juillet et d'août 1993 (la prochaine réunion se déroulera à la rentrée le samedi 18 septembre 1993 au Siège Social, la mairie de Les Rues des Vignes, de 15 heures à 18 heures).

\* Deux ans déjà se sont écoulés depuis la création de l'association en avril 1991. Quel est le bilan ?

6 conférences, une exposition de cartes postales anciennes, 6 revues, une monographie sur le village de Blécourt. 47 membres et 120 abonnés à sa revue qui est vendue à 400 exemplaires chaque trimestre... Nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien.

\* Suite à l'importance de la demande, la revue trimestrielle de l'association sera publiée à partir du n° 6 à **500 exemplaires**.

#### \* **La revue Cambrésis Terre d'Histoire est en vente :**

A **Cambrai** (Maison de la presse, Furet du Nord, Office de Tourisme, Librairie-papeterie Bonduelle, Bibliothèque municipale), à **Caudry** (Maison de la presse), au **Cateau-Cambrésis** (Librairie-Papeterie LEDRU), à **Solesmes** (Maison de la presse), à **Avesnes-lez-Aubert** (Maison de la presse), à **Vaucelles** (Café de l'abbaye).

\* Nous vous informons que notre logo a été dessiné par monsieur Jean-Marie BODA de Bantouzelle.

\* L'association "Cambrésis Terre d'Histoire" va prochainement se constituer **une bibliothèque** en son Siège social (les membres pourront y consulter livres, revues et articles d'histoire locale, régionale et de généalogie).

### MANIFESTATIONS

\* Une conférence est prévue cette année (sans doute le 25 septembre 1993) en la commune de **Honnecourt/Escaut** en collaboration avec l'association locale Villard de Honnecourt.

\* Nous organiserons également une conférence à une date encore indéterminée dans la commune de **Thun-L'Evêque**.

\* Nous participerons au **salon du livre** de Cambrai qui aura peut-être lieu au mois de septembre ou au mois d'octobre 1993.

## PUBLICATIONS

\* Cambrésis Terre d'Histoire n° 1 (réédition) Prix : 20 francs.

\* Cambrésis Terre d'Histoire n° 2 Prix : 15 francs.  
(ce numéro est en voie d'épuisement)

\* Cambrésis Terre d'Histoire n° 3 épuisé.

\* Cambrésis Terre d'Histoire n° 4 Prix : 15 francs.

\* Cambrésis Terre d'Histoire n° 5 Prix : 20 francs.

N.B : 7,50 francs de frais d'envoi sont à rajouter par exemplaire.

15 francs pour 2 ou 3 exemplaires, 30 francs à partir de 4.

\* HISTOIRE DE BLECOURT épuisé.

### L'association envisage de publier prochainement :

- un ouvrage sur l'église de Thun-Saint-Martin.
- les mémoires de Cyrille LORRIAUX, secrétaire de mairie de Saint-Vaast-en-Cambrésis (au début du XX<sup>ème</sup> siècle) et de Busigny (entre les deux guerres).

Nous vous informons de la sortie de la **première publication du G.G.A.C.** (Groupement des Généalogistes Amateurs du Cambrésis) intitulée **FARDA** (3 numéros par an remis gratuitement aux membres du Groupement). Vous y trouverez de nombreux et précieux renseignements sur le G.G.A.C. et sur la généalogie en Cambrésis ainsi qu'un courrier des lecteurs pour toutes vos questions et réponses. Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter le **G.G.A.C., Siège social (Groupe scolaire Suzanne Lannoy - Impasse d'Erre - 59161 ESCAUDŒUVRES), adresse (B.P 34 - 59161 ESCAUDŒUVRES).**

Amateurs de généalogie, vous trouverez également dans le bulletin n° 37 (mars 1993) de l'AGFH (**Association Généalogique Flandre-Hainaut**) plusieurs articles intéressants :

- Troupes qui ont tenu garnison à Condé sur Escaut de 1747 à 1789.
- André Augustin SALLE, premier grand prix de Rome.
- Denaisiens depuis trois siècles : les "VILAIN".
- Bourse aux patronymes : "liste éclair".
- Un courrier des lecteurs.

Pour plus de renseignements : **A.G.F.H. BP 493 59321 VALENCIENNES CEDEX**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

**NOM :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Code Postal :**

**VILLE :**

Je souhaite m'abonner à la revue trimestrielle "**Cambrésis Terre d'Histoire**" et m'engage alors à verser la somme de **80 francs** (soit 4 numéros à 20 francs) par chèque bancaire ou postal.

**Signature :**

N.B : L'abonnement est de 110 francs français pour les pays étrangers.

---

## BULLETIN D'ADHESION

**NOM :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Code Postal :**

**VILLE :**

Je souhaite adhérer à l'association "Cambrésis Terre d'Histoire", promouvoir et protéger avec nous le patrimoine historique et culturel du Cambrésis en participant à nos réunions mensuelles, à nos diverses manifestations et à l'élaboration de notre revue, afin que l'histoire de nos villages soit préservée et communiquée à toutes les personnes qui pensent que le présent et l'avenir peuvent exister en tenant compte du passé... Je m'engage alors à verser la somme de **70 francs minimum** par chèque bancaire ou postal.

**Signature :**